

U.F.R. SEGMi

**Unité de Formation et de Recherche de Sciences
Économiques, Gestion, Mathématiques et Informatique**

L

L1 & L2

ÉCONOMIE & GESTION

+

Langues et civilisations

Livret de l'étudiant

Année universitaire 2010–2011

SOMMAIRE

Adresses utiles	4
Calendrier universitaire	5
L'U.F.R. SEGMI	6
Relations internationales	7
Messages très importants	7
Schéma simplifié des études	8
Quelques généralités	9
Les stages en licence	11
La poursuite d'études en économie	11
Prendre un bon départ	12
Les conditions d'obtention du diplôme	13
Charte des examens	17
Présentation des maquettes du L1 & L2	21
Économie & Gestion	24
Liste des cours au choix	26
Économie & Gestion – Langues et civilisations	27
Plans des cours	35

ADRESSES UTILES

Bibliothèque universitaire :

2, allée de l'université, B.P. 105, 92001 NANTERRE CEDEX – 01 40 97 72 01

Bibliothèque de l'U.F.R. : 1^{er} étage du bâtiment G

Site de l'université Paris Ouest : <http://www.u-paris10.fr>

Site de l'UFR SEGMI : http://www.u-paris10.fr/76054248/0/fiche___pagelibre/&RH=FR

Site du département d'études anglophones : <http://anglais.u-paris10.fr>

Site du département d'allemand : http://www.u-paris10.fr/74209673/0/fiche___pagelibre/

Site du département d'espagnol : <http://espagnol.u-paris10.fr>

Site d'inscriptions (sesame) : <http://sesame.u-paris10.fr>

Site de communication des résultats : <http://resultats.u-paris10.fr>

Centre des Relations avec les Entreprises et de la FOrmation Permanente (CREFOP) :

bâtiment M – accueil.crefop@u-paris10.fr

Centre d'Accompagnement, de Conseil, d'Information et d'Orientation sur les Parcours personnalisés des Étudiants (CACIOPE) :

bâtiment E, salles E 14 et E 19, 01 40 97 75 34.

Service des affaires culturelles : bâtiment L, bureau R 28

Service des Bourses : bâtiment A, 1^{er} étage.

Service Handicaps et accessibilité : bâtiment DD, bureau R. 05, 01 40 97 58 79

Service médical : rez de chaussée du bâtiment E, 01 40 97 75 33

Assistantes sociales : rez-de-chaussée du bâtiment C, salle C 20, 01 40 97 71 01

CALENDRIER 2010-2011

Premier semestre

Semaine de pré-rentrée :

lundi 27 septembre au samedi 2 octobre

Rentrée universitaire :

lundi 4 octobre

Vacances de Noël :

Du samedi 18 décembre après les cours au lundi 3 janvier au matin

Fin des enseignements :

samedi 15 janvier

Semaine de révisions et rattrapages :

du lundi 17 au samedi 22 janvier

Examens :

du lundi 24 janvier au samedi 5 février

Deuxième semestre

Reprise des cours :

lundi 7 février

Vacances d'Hiver :

du samedi 19 février après les cours au lundi 28 février au matin

Vacances de Printemps :

du samedi 9 avril après les cours au mardi 26 avril au matin

Fin des enseignements :

samedi 28 mai après les cours

Semaine de révisions et rattrapages :

du lundi 30 mai au samedi 4 juin

Examens :

du lundi 6 juin au samedi 18 juin

Jury de la première session :

du lundi 27 juin au vendredi 1^{er} juillet

Examens de la session de septembre :

du jeudi 1^{er} septembre au mardi 20 septembre

Jury de la seconde session :

du lundi 23 septembre au vendredi 27 septembre

L'U.F.R. SEGMI

L'U.F.R. abrite trois départements, Économie, Gestion et Mathématiques-Informatique.
Elle regroupe environ 200 enseignants-chercheurs, 23 personnels administratifs et 3800 étudiants.

Directeur de l'U.F.R. : Pierre-André JOUVET, bâtiment G, bureau E01

Directeurs adjoints : Christophe BENAVENT et Marie-Pierre GERVAIS

Directrice du département d'Économie : Françoise LARBRE, bâtiment G, bureau 604

Directeurs adjoints en charge de la coordination des enseignements : Anna CRETI et Fabrice TRICOU

Directrice adjointe en charge des Masters d'économie : Valérie MIGNON

Directeur du département de gestion : Thierry FOUQUE

Directeur du département de Mathématiques-Informatique : Laurent MESNAGER

Responsable administrative de l'U.F.R. : Marie-Odile BOULIN

bâtiment G, bureau E02, 01 40 97 78 30

Secrétariat de direction de l'U.F.R. : Marie-Laure BRUNET et Baya BOUHERAOUA

bâtiment G, bureau E03, 01 40 97 47 81 ou 01 40 97 78 31, Fax : 01 40 97 71 42

Communication : Ingrid BARCLAY, hall du bâtiment G, 01 40 97 98 31

Secrétariats des trois années de licence :

Première année : Cherley CONTOUT, bâtiment G, bureau R35-A, 01 40 97 78 72

Deuxième année : Nicolas PETIT, bâtiment G, bureau R35-B, 01 40 97 78 28

Troisième année : Priscilla DOMERGUE, bâtiment G, bureau R40-2, 01 40 97 77 97

Secrétariat de la première année de master :

Alisack VANNAVONG, bâtiment G, bureau R40-4, 01 40 97 70 78

Bibliothèque de l'U.F.R. : Sophie DA SILVA, bâtiment G, bureaux 111-113,

01 40 97 78 67 ou 01 40 97 78 68

Équipe de formation

Responsable du L : Françoise LARBRE

L1 : Anna CRETI

L2 : Antoine REBEYROL

L3 : Françoise LARBRE

Responsable du tutorat : Vincent BOUVATIER

Responsable de la préparation au CAPES de SES : Caroline COUDRAT

Autres membres :

Carole GODARD (gestion)

Claire HANEN (Informatique)

Laurent MESNAGER (Mathématiques)

Brigitte MARREC (Économie & Gestion - Langue et civilisation anglaises et américaines)

Bernd ZIELINSKI (Économie & Gestion - Langue et civilisation allemandes)

Emmanuelle SINARDET (Économie & Gestion - Langue et civilisation espagnoles)

RELATIONS INTERNATIONALES

Responsable des relations internationales pour l'U.F.R. SEGMI :

Christophe BENAVENT
christophe.benavent@u-paris10.fr

Responsables des relations internationales pour l'économie :

ERASMUS

Sessi TOKPAVI pour les candidats au départ
ssesi.tokpavi@u-paris10.fr

Marianne VERDIER pour les étudiants étrangers arrivant
marianne.verdier@u-paris10.fr

Programmes d'échanges bilatéraux

Gabriel HATCHIKIAN, bâtiment G, bureau 313E
gabriel.hatchikian@u-paris10.fr

Cursus intégré Mayence

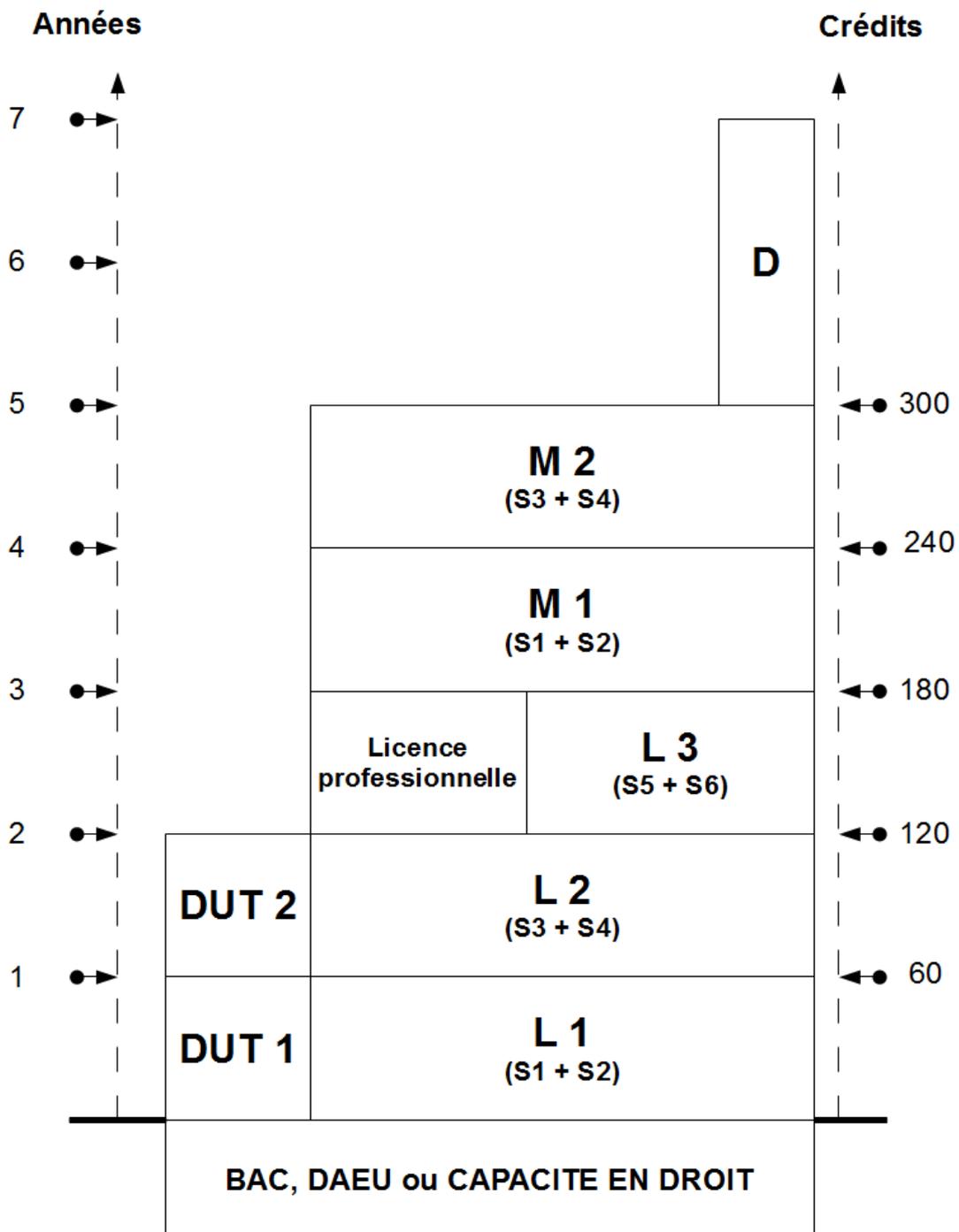
Michael BREI, bâtiment G, bureau 604bis
michael.brei@uni-bonn.de

MESSAGES TRÈS IMPORTANTS

- **L'inscription pédagogique (qui suit l'inscription administrative) est indispensable pour la validation de vos crédits.**
- **Vos choix de cours seront définitifs le 15 octobre pour le premier semestre et le 18 février pour le second semestre.**
- **Les demandes de validation d'acquis, qu'elles concernent des enseignements du premier ou du second semestre sont à déposer au secrétariat (L1 ou L2) avant le 30 octobre. Au delà de cette date, plus aucune demande ne sera acceptée.**

SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES ÉTUDES

cf. liste des sigles page 21



QUELQUES GÉNÉRALITÉS

Vous avez été admis(e) à vous inscrire à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et vous avez choisi d'y suivre des études d'économie au sein de l'U.F.R. SEGMI.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.).

Une U.F.R. est une composante de l'Université spécialisée dans la recherche et l'enseignement d'une discipline ou d'un ensemble de disciplines scientifiques complémentaires. Sa mission est de promouvoir des travaux de recherche dans la (ou les) discipline(s) concernée(s) et de développer un enseignement original qui s'appuie sur la démarche et les résultats scientifiques, en relation avec l'ensemble des milieux professionnels et dans un esprit d'ouverture à l'international.

L'U.F.R. à laquelle vous appartenez désormais est spécialisée dans les disciplines suivantes : l'économie, la gestion, les mathématiques et l'informatique.

Le LMD (Licence – Master – Doctorat)

L'Université Paris Ouest a adopté le schéma LMD en septembre 2005. Dans ce schéma, l'architecture des études est fondée sur trois grades qui constituent trois niveaux de sortie : la Licence, puis le Master, enfin le Doctorat. Ces nouveaux diplômes sont des diplômes nationaux. Les diplômes intermédiaires, DEUG et Maîtrise, sont maintenus.

Les formations sont organisées en semestres, chaque semestre d'études étant affecté de 30 crédits (ECTS). En Licence, 6 semestres doivent ainsi être validés, soit au total 180 crédits. Chaque enseignement du semestre reçoit alors un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et qui inclut le travail personnel. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent aller acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

L'inscription pédagogique

Vous avez procédé à votre inscription administrative (IA) et vous êtes en possession de votre carte d'étudiant. Pour pouvoir suivre vos enseignements et passer les examens, il vous appartient dans un deuxième temps de procéder à votre inscription pédagogique (IP). Il s'agit :

- De préciser le mode de contrôle des connaissances :
 - soit continu, dans le cadre des **travaux dirigés** (règle générale),
 - soit dérogatoire.

Le contrôle continu (C.C.) qui suppose l'assiduité aux travaux dirigés (TD) est la règle. Le contrôle dérogatoire ne peut être retenu, sur justificatif, que dans les cas où l'assiduité aux TD est impossible : salariés, sportifs de haut niveau, étudiants handicapés, en longue maladie, mères de famille.

- De choisir le groupe de TD auquel vous serez rattaché durant toute l'année universitaire pour toutes les matières.
- De choisir vos enseignements optionnels, le cas échéant.

Cette inscription est définitive. Elle conditionne le passage des examens. Aucune modification ne peut être acceptée après la date communiquée par le secrétariat (sauf cas de force majeure).

L'inscription pédagogique doit être effectuée si possible en juillet pour les nouveaux étudiants et en septembre, selon un calendrier fixé à l'avance, pour les autres étudiants retardataires et redoublants (se référer à l'affichage).

Vous pourrez trouver aide et conseil auprès des personnels de l'Université, en particulier de ceux de votre U.F.R., ainsi qu'auprès du Centre d'Information et d'Orientation de l'Université Paris Ouest et des tuteurs pédagogiques pour votre orientation et votre insertion.

L'organisation pédagogique

Nous avons choisi autant que cela est possible de privilégier un enseignement en groupes de taille limitée. Ainsi, en première année, êtes-vous répartis en trois unités pédagogiques (UP), en deuxième année en deux UP. Chacune d'elle bénéficie d'un enseignement qui lui est propre, sous la forme de cours magistraux

(CM) et de travaux dirigés (TD). Par ailleurs, en première année, vous pouvez bénéficier du tutorat d'accompagnement pédagogique, au cours du premier semestre.

Ainsi, la plupart des matières fondamentales sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Le cours magistral est le lieu où sont développés les idées ou les thèmes qui constituent le fondement de la connaissance à acquérir. Les TD ont pour objet de préciser, d'approfondir et d'utiliser les connaissances dispensées pendant les cours magistraux. C'est dans le cadre des TD que s'effectue, si vous l'avez choisi, le contrôle continu.

L'organisation générale du L

Le L s'articule autour de trois années (soit six semestres) :

- Les deux premières années (L1 et L2) ont pour vocation de donner une solide formation de base qui vous permet de poursuivre dans de bonnes conditions et à un niveau élevé des études en économie ou en gestion, tout en vous préservant la plus grande liberté de choix possible (des réorientations dans d'autres disciplines sont prévues, voir ci-dessous). Il s'agit également de vous faire acquérir une culture générale, des techniques d'analyse et des méthodes de travail.
- La troisième année de la mention Économie vous offre un début de spécialisation dans l'un des champs disciplinaires de l'économie (voir la rubrique «La troisième année»).

Les réorientations

À l'issue du premier semestre et/ou du deuxième semestre de la première année, les étudiants ont la possibilité de se réorienter dans différents cursus selon la discipline mineure choisie. Trois disciplines mineures sont proposées :

- Sociologie,
- Histoire,
- Droit.

Les réorientations possibles sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Élément constitutif	L Sociologie Mineure Économie	L Histoire Mineure Économie	L AES	L Droit
Sociologie	✓		✓	
Histoire		✓	✓	
Droit			✓	✓

Il convient de préciser que l'étudiant doit être conscient qu'il devra se remettre à niveau lui-même dans certaines matières qu'il n'aura pas suivies au 1er et/ou au 2ème semestre(s).

Remarque : Pour un étudiant n'ayant pas validé le premier semestre d'économie - gestion et souhaitant poursuivre en deuxième semestre d'un autre cursus mentionné ci-dessus, l'admission sera prononcée sur dossier. Par ailleurs, s'il échoue dans le deuxième semestre du nouveau cursus et qu'il doit donc se présenter à la deuxième session, il devra passer les examens correspondant à la réorientation choisie, que ce soit pour le 1er ou le 2ème semestre.

Parcours de formation

Cinq parcours de formation permettent d'accéder au L d'économie. On note Si le i^{ème} semestre, $i = 1, 2, 3, 4, 5, 6$.

- Parcours 1 : Entrée en S1 dans le domaine Économie et Gestion après obtention du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et suivi avec succès le S1, S2, S3, S4 conduisant au choix d'un parcours type en S5.
- Parcours 2 : Tout étudiant ayant suivi une année de préparation aux Grandes Écoles, et étant admis à poursuivre en deuxième année du même cursus, est admis en S3. Tout étudiant ayant suivi deux années de préparation aux Grandes Écoles et étant admis à redoubler («en carré») est admis en S5 sous réserve d'acceptation du dossier par la commission pédagogique.
- Parcours 3 : Tout étudiant titulaire d'un DUT ou d'un BTS peut intégrer le S5 après avis positif de la commission pédagogique.

- **Parcours 4** : Tout étudiant titulaire d'un diplôme bac +3 obtenu dans une université étrangère, peut également intégrer le S5 après avis positif de la commission pédagogique.
- **Parcours 5** : Possibilité d'intégrer à des niveaux différents de la formation après validation des acquis d'expérience.

Il est à noter que dans les parcours 3, 4, 5, les étudiants admis peuvent être dispensés de certains enseignements. Tout dépend de leur parcours d'origine.

STAGE EN L1 ET L2 D'ÉCONOMIE & GESTION

Dans le cadre de leur formation, au titre de l'U.E. transversale «Culture économique générale» du S2 ou de l'U.E. «Culture économique - Préprofessionnalisation» du S4, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dont la durée minimale est d'**un mois**. Le stage doit être validé par le responsable de la formation, avant même la signature de la convention de stage. Ce stage ne se substitue à aucun enseignement. Les étudiants auront à remettre à l'issue du stage une note de synthèse décrivant le contenu du travail effectué durant le stage. Cette note de synthèse doit être remise au responsable de formation même si le stage est effectué durant les vacances d'été et que l'étudiant a validé son année à la première session.

STAGE EN L1 ET L2 D'ÉCONOMIE & GESTION – LANGUES ET CIVILISATIONS

Dans le cadre de leur formation, au titre de l'U.E. transversale «Informatique» du S2 ou de l'U.E. Disciplinaire «Fondamentaux de gestion» du S4, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dont la durée minimale est d'**un mois**. Le stage doit être validé par le responsable de la formation, avant même la signature de la convention de stage. Ce stage ne se substitue à aucun enseignement. Les étudiants auront à remettre à l'issue du stage une note de synthèse décrivant le contenu du travail effectué durant le stage. Cette note de synthèse doit être remise au responsable de formation même si le stage est effectué durant les vacances d'été et que l'étudiant a validé son année à la première session.

LA POURSUITE D'ÉTUDES EN ÉCONOMIE

Titulaires de la licence, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études au sein d'un Master.

À l'Université Paris Ouest, les étudiants peuvent ainsi poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions «Économie Appliquée», «Banque, Finance et Assurance», «Économie de l'Environnement et de l'Énergie», «Économie et sociétés» et «Droit et économie».

Pour les étudiants se destinant au professorat, le master «Enseignement des Sciences économiques et sociales» permet de se préparer au concours de recrutement de professeur de sciences économiques et sociales tout en continuant sa formation universitaire jusqu'à l'obtention du diplôme de «Master».

Les étudiants peuvent aussi poursuivre leurs études au sein d'un master d'une autre université, sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'admission spécifiques au master présenté.

PRENDRE UN BON DÉPART – SE DONNER LES MOYENS DE RÉUSSIR : LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS ET LE TUTORAT

Tous les étudiants inscrits en L1 Economie & Gestion se verront attribuer un **enseignant référent**. Ce dernier assure des permanences pour vous faciliter l'accès à l'information utile et vous guider dans vos choix.

Le suivi des étudiants se faisant, notamment, à partir de l'adresse électronique @u-paris10.fr, chaque étudiant nouvellement inscrit est donc invité à activer son adresse u-paris10.fr (consulter le site de l'université pour cette formalité).

L'activité des référents se déroule en coordination avec celle des tuteurs. En effet, les étudiants ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement mis en place dans le cadre du **tutorat**.

Les séances de tutorat ont pour vocation de permettre aux étudiants qui en éprouvent le besoin de revoir les cours et de se donner les moyens de préparer correctement le travail demandé pour les travaux dirigés.

Le tutorat fera l'objet d'une fiche de suivi remplie par les tuteurs enregistrant l'assiduité, la ponctualité et la participation écrite et orale des étudiants. Cette fiche sera transmise au jury d'examen.

Le tutorat démarre la semaine de la rentrée, et les étudiants sélectionnés pour ce suivi seront prévenus par mail. Dans le mois qui suit la rentrée, les enseignants référents contacteront les étudiants en tutorat (soit en raison de l'avis APB, soit en raison d'avis donnés par les chargés de travaux dirigés). Il s'agit de vérifier d'une part que ces étudiants suivent bien le tutorat et d'autre part de leur donner des conseils.

L'UFR met en place un dispositif important pour que chacun dispose des moyens de réussir. Ne laissez pas passer l'occasion de mettre à profit les possibilités qui s'offrent à vous !

LES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Extraits du document «Modalités de contrôle des connaissances et des compétences, 2009-2012»

texte visé par le CEVU et approuvé par le CA de l'université

cf. liste des sigles page 21

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4^e semaine du 1^{er} semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) le contrôle continu et b) l'épreuve finale. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé «partiel» .

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- *le devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.

- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un examen terminal. Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un examen terminal. [...]

La session de rattrapage :

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2e session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1e session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

(CEVU du 16 février 2009; délibération du CA du 2 mars 2009)

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat ABI pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25% d'absences (arrondis à l'entier supérieur), l'étudiant sera déclaré défaillant. Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de ABI pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence

La composition des unités d'enseignement

Disposition n° 1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

La détermination du résultat de l'étudiant

Disposition n° 2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n° 3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n° 4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n° 5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable	: 10 ≤	Résultat < 12
Assez Bien	: 12 ≤	Résultat < 14
Bien	: 14 ≤	Résultat < 16
Très Bien	: 16 ≤	Résultat

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Disposition n° 6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre. Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré. Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n° 7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée. Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré admis par compensation à celle-ci. Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à celle-ci. Si la compensation «intra UE» ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE. Tout résultat «ABI» à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de Défaillant au semestre en question.

La capitalisation des unités d'enseignement

Disposition n° 8 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

Disposition n° 9 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

La progression dans les parcours de formation

Disposition n° 10 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année $n + 1$ dès lors qu'il est admis à l'année n . L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année $n+1$ si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n° 11 : Pour les licences «droit-français-droit étranger», économie ou gestion -langues et civilisation étrangères» et Histoire-langue et civilisation étrangères :anglais», les règles de compensation appliquent le principe général de compensation «intra UE» et de compensation entre les UE d'une même discipline ou «blocs». De même, au sein d'une même discipline, la compensation joue entre les semestres (en respect des dispositions n° 4 et 6). Ainsi, à titre d'exemple, la moyenne générale du bloc «droit» ne se compense pas avec la moyenne générale du bloc «langues.», mais les «blocs» droit des premier et second semestres se compensent d'une part, et les «blocs» langue des premier et second semestres se compensent d'autre part.

Les règles de progression dans le parcours de formation sont établies en application de ce principe de «non-compensation» entre les deux blocs. En application de la disposition n° 6, un étudiant ayant obtenu 10 ou plus de moyenne annuelle dans une discipline sera autorisé à s'inscrire à $n+1$ dans cette discipline et à progresser de manière décalée le cas échéant.

La présente disposition s'appliquera à toute licence de type «bidisciplinaire» qui pourra être créée au cours du contrat 2009-2012.

Disposition n° 12 : Les règles en vigueur pour la licence à l'université Paris Ouest en 2009-2012 prévoient la possibilité d'attribuer à un EC «disciplinaire» ou à une UE «disciplinaire» une pondération qui peut être majorée par rapport à son poids en crédits ECTS. La définition d'une UE «disciplinaire» est celle exposée dans les dispositions arrêtées par le CA du 26 novembre 2007 pour l'offre LMD 2009-2012. La pondération adoptée sera approuvée par l'UFR responsable du diplôme avant transmission au CEVU pour avis et au CA pour validation.

Disposition n° 13 : En 1^e année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou dans une spécialité dont la progression est organisée dans le cadre d'un socle (1^e semestre) et portail (2^e semestre) peut se réorienter de droit vers une autre mention ou spécialité ayant fait partie du socle (1^e semestre) ou portail (2^e semestre) qu'il a suivis. La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention ou spécialité choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année $n+1$, en l'occurrence à la 2^e année.

Disposition n° 14 : Les EC de langue qui font partie des UE transversales sont organisés par niveau de compétence linguistique : ces niveaux sont au nombre de trois. L'étudiant progressera à l'EC de langue du niveau supérieur s'il obtient une note supérieure ou égale à 10 à l'EC de niveau immédiatement

inférieur. L'inscription par niveau à l'EC de langue se fait annuellement. Un étudiant qui a validé le niveau 3 d'une langue vivante dès sa L1 ou dès sa L2 peut choisir pour l'année $n+1$ d'étudier une autre langue, dans le cadre d'une UE transversale. Pour les filières du domaine ALL, un étudiant qui a validé le niveau 3 dès son L1 ou son L2 peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre LLCE de la langue en question, si l'EC qui correspond à son année d'inscription et représente la même valeur en ECTS. à la condition que cette possibilité ait été acceptée par l'équipe de formation de la mention et prévue dans la modélisation du diplôme.

Disposition n° 15 : Un étudiant peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre d'enseignements «libres» qui a été validée par les instances de l'université. Dans ce cas, les enseignements «libres» donnent droit, s'ils sont validés à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre de la structuration générale du diplôme ou étape de diplôme. La validation d'un enseignement «libre» donne lieu à des points de bonification qui entrent dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme. Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme accordera des points de jury au titre d'un EC libre à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décidera du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement libre validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements libres seront approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

Règles pour la transition entre LMD1 et LMD2

Disposition n° 28 : Tous les étudiants admis en 2008-2009 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n° 29 : Tous les étudiants ajournés en 2008-2009 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2009-2010 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD2 et dans la même année ou étape de ce diplôme. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD2, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR. S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est supérieure ou égale à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est inférieure à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n° 30 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2009-2010 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD2, s'il a été inscrit en 2008-2009 en année n et admis en $n+1$ en 2009-2010, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n . Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2008-2009 ou antérieurement.

Disposition n° 31 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD1 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape $n+1$ dans le schéma LMD2, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape $n+1$ dans le nouveau schéma LMD2.

LA CHARTE DES EXAMENS

(texte voté par le CEVU du 28 juin 2010 et ratifié CA du 5 juillet 2010)

cf. liste des sigles page 21

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens.

Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal contrôle continu, aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

1. CALENDRIER ET CONVOCATION

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

2. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

2.1 ACCÈS AUX SALLES D'EXAMEN

2.1.1 CONDITIONS D'ENTRÉE

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen 15 minutes avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

2.1.1.1 Contrôle d'identité

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire.

Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.

Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

2.1.1.2 Tenue vestimentaire

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

2.1.1.3 Installation

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance.

Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile.

Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer.

Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

2.1.1.4 Émargement

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom.

Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement peut, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

2.1.1.5 Retard

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.

Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

2.1.2 CONDITIONS DE SORTIE

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

2.1.2.1 Sortie temporaire

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2ème heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée. Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2ème heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2ème heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

2.1.2.2 Sortie définitive

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1ère heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée.

Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

2.2 CONSIGNES A RESPECTER PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'ÉPREUVE

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves.

Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire. Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.

Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve. Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

2.3 FIN DE L'ÉPREUVE ET REMISE DES COPIES

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

2.4 CAS DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année. En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

2.5 LAÏCITÉ

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

3. FRAUDE

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.
- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée. Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4. COMMUNICATION DES RÉSULTATS ET CONSULTATION DES COPIES

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys.

Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

Présentation des maquettes du L1 & L2

Formation «**Économie & Gestion**» (L1 et L2) : pages 23 à 26

Formation «**Économie & Gestion – Langues et civilisations**» (L1 et L2) : pages 27 et 33

Liste des sigles utilisés dans les textes officiels

ABI	: absence injustifiée
CA	: conseil d'administration
CEVU	: conseil des études et de la vie universitaire
CM	: cours magistral
D	: doctorat
DAEU	: diplôme d'accès aux études universitaires
DUT	: diplôme universitaire de technologie
EAD	: enseignement à distance
EC	: élément constitutif
ECTS	: european credits transfer system
L	: licence
M	: master
TD	: travaux dirigés
UE	: unité d'enseignement

et dans les maquettes ci-après

Si	: semestre n° i
Vol. hor.	: volume horaire
Vol. hebdo.	: volume horaire hebdomadaire

L1 & L2 – Économie & Gestion

À l'issue de la deuxième année d'Économie-Gestion, vous allez devoir préciser le type d'études que vous souhaitez poursuivre. Un premier choix s'offre entre :

- La licence d'Économie, accessible de plein droit si vous avez validé le L2
- La licence de Gestion, accessible par le test «Score des IAE Message (SIM)»
- Une des licences professionnelles (accessibles sur dossier). Il existe deux mentions de licence professionnelle, (1) Assurance, banque, finance et (2) Santé, gestion des organisations sanitaires et sociales. La mention Assurance, banque, finance offre deux spécialités :
 - Chargé de clientèle
 - Gestion d'actifs financiers – Back et Middle Office

Les deux premières années donnent une solide formation de base qui vous permet d'aborder dans de bonnes conditions la troisième année avec un début de spécialisation.

La licence mention Économie procure aux étudiants une formation généraliste qui leur permettra de poursuivre, s'ils le souhaitent, des études à un niveau élevé en économie ou éventuellement en gestion.

Quatre parcours sont possibles :

- Économie internationale
- Monnaie, banque, finance
- Économétrie et modélisation
- Économie du travail et des politiques sociales

Ces parcours mettent l'accent sur des champs ou outils particuliers. Tous forment des économistes capables de maîtriser les techniques de leur domaine et de s'adapter à un environnement en constante évolution.

Les titulaires de la licence Économie peuvent espérer une insertion professionnelle dans les :

- organisations internationales et institutions européennes
- administrations nationales ou locales
- banques, assurances et entreprises du secteur financier
- services aux entreprises, bureaux d'études
- services financiers des entreprises

Économie internationale, responsable : Cécile Couharde

Ce parcours met l'accent sur les problèmes internationaux en général. Cette formation traite ainsi des firmes multinationales, des questions de la construction européenne ainsi que celles touchant le développement économique.

Monnaie, banque, finance, responsable : Michel Boutillier

Ce parcours offre une formation dans les domaines de l'activité des banques, des intermédiaires financiers et de la gestion financière des entreprises.

Économétrie et modélisation, responsable : Valérie Mignon

Ce parcours fournit plus particulièrement les connaissances nécessaires à la réalisation d'études quantitatives en économie. L'accent est mis sur la dimension appliquée de l'économétrie et la mise en pratique des outils présentés (logiciels, bases de données).

Économie du travail et des politiques sociales, responsable : Eve Caroli

Ce parcours propose une analyse approfondie du marché du travail, des inégalités et des politiques de l'emploi ainsi que des politiques sociales (protection sociale, politique de santé).

Tous les parcours comportent parmi les enseignements fondamentaux :

- un cours d'Économie industrielle
- un cours d'Économie internationale

L1 Économie & Gestion

Premier semestre

L1 S1

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Introduction à l'analyse économique	36 h	18 h	60 h	6
Information économique et sociale 1		18 h	45 h	4,5
UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion				
Introduction à la gestion et aux organisations	36 h		60 h	6
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 1	24 h	24 h	45 h	4,5
UE transversale : Méthodologie Informatique				
Outils informatiques 1	12 h	24 h	30 h	3
UE transversale : Anglais				
Anglais 1		18 h	30 h	3
UE transversale : Ouverture				
	24 h		30 h	3
E.C. de sociologie: sociologie générale A				
E.C. de histoire: histoire contemporaine A				
E.C. de droit: droit A				
E.C. de mathématiques renforcées A ou algorithmique et programmation A				
<i>Total premier semestre</i>	<i>132 h</i>	<i>102 h</i>	<i>300 h</i>	<i>30</i>

Second semestre

L1 S2

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Microéconomie A	24 h	18 h	60 h	6
Macroéconomie A	24 h	18 h	60 h	6
Information économique et sociale 2		18 h	45 h	4,5
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 2	24 h	24 h	45 h	4,5
UE transversale : Méthodologie Informatique				
Outils informatiques 2	12 h	24 h	30 h	3
UE transversale : Anglais				
Anglais 5		18 h	30 h	3
UE transversale : Culture économique générale + Stage facultatif				
	30 h		24 h	3
E.C. de sociologie: sociologie générale B				
E.C. de histoire: histoire contemporaine B				
E.C. de droit: droit B				
E.C. de mathématiques renforcées B ou algorithmique et programmation B				
<i>Total second semestre</i>	<i>108 h</i>	<i>120 h</i>	<i>300 h</i>	<i>30</i>

L2 Économie & Gestion

Premier semestre

L2 S3

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Microéconomie B	24 h	18 h	60 h	4,5
Macroéconomie B	24 h	18 h	60 h	4,5
UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion				
Comptabilité privée A	18 h		30 h	3
UE disciplinaire : Mathématiques, Statistiques et Informatique				
Mathématiques 3	24 h	18 h	45 h	4,5
Statistiques	24 h	18 h	45 h	4,5
Initiation aux bases de données	12 h	24 h	30 h	3
UE transversale : Anglais				
Anglais 3		18 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprof.				
Cours au choix (voir liste page suivante)	24 h		30 h	3
<i>Total premier semestre</i>	<i>150 h</i>	<i>114 h</i>	<i>300 h</i>	<i>30</i>

Second semestre

L2 S4

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Microéconomie C	24 h	18 h	45 h	6
Macroéconomie C	24 h	18 h	45 h	6
UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion				
Comptabilité privée B	18 h	18 h	45 h	4,5
Analyse des organisations ou Introduction à la finance d'entreprise et de marché	24 h		30 h	3
UE disciplinaire : Statistiques et Probabilités				
Probabilités	24 h	18 h	45 h	4,5
UE transversale : Anglais				
Anglais 4		18 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprof. + Stage facultatif				
Cours au choix (voir liste page suivante)	24 h		30 h	3
<i>Total second semestre</i>	<i>138 h</i>	<i>90 h</i>	<i>300 h</i>	<i>30</i>

Liste des cours au choix en L2

Sur toute la deuxième année L2 (1,5 h hebdomadaire, soit 18 h en S3 + 18 h en S4) :

- Sensibilisation au professorat (S3 et S4)
- Langue vivante II (S3 et S4)
- Conduite de projet économique et social (S3 et S4)

Sur le premier semestre de L2 (2 heures hebdomadaires, soit 24 heures semestrielles en S3) :

- Introduction au marketing
- Grandes doctrines économiques
- Histoire financière

Sur le second semestre de L2 (2 heures hebdomadaires, soit 24 heures semestrielles en S4) :

- Calculs financiers
- Economie sociale
- Intégration économique européenne
- Méthodes d'économie mathématique

L1 & L2 – Économie & Gestion – Langues et civilisations

Cette double formation permet d'acquérir les connaissances de base en économie et gestion et offre un approfondissement des connaissances linguistiques et des cultures étrangères selon le choix :

- Langue et civilisation anglaises et américaines
- Langue et civilisation allemandes
- Langue et civilisation espagnoles

À l'issue de la deuxième année d'Économie & Gestion – Langues et civilisations, les étudiants ont le choix entre deux parcours :

- Parcours Économie
- Parcours Gestion

La lecture de ce livret de l'étudiant sera utilement complétée par une visite des pages suivantes :

- pour l'anglais
<http://anglais.u-paris10.fr/>
<http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?rubrique227>
- pour l'allemand
http://www.u-paris10.fr/DE1/0/fiche___defaultstructureksup/
- pour l'espagnol
http://www.u-paris10.fr/DE2/0/fiche___defaultstructureksup/

L1 Économie & Gestion – Langue et civilisation anglaises et américaines

Premier semestre

L1 S1

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion				
Introduction à l'analyse économique	36 h	18 h	40 h	4
Introduction à la gestion et aux organisations	36 h		40 h	4
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 1	36 h	24 h	30 h	3
UE disciplinaire : Droit				
Droit A	24 h		20 h	2
UE transversale : Informatique				
Outils informatiques 1	12 h	24 h	20 h	2
UE disciplinaire : Langue écrite et orale		↓ vol. hebdo ↓		
Thème et grammaire		1,5 h	3 h	3
Version		1,5 h	3 h	3
Langue orale		2×1 h	2 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation G.B.		1,5 h	3 h	3
Terminologie		1,5 h	2 h	1,5
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation G.B./U.S. ou Langue vivante II		1,5/2 h	3 h	3
<i>Total premier semestre</i>	<i>144 h</i>			<i>30</i>

Second semestre

L1 S2

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion				
Microéconomie A	24 h	18 h	40 h	4
Macroéconomie A	24 h	18 h	40 h	4
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 2	24 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Droit				
Droit B	24 h		20 h	2
UE transversale : Informatique + Stage facultatif				
Outils informatiques 2	12 h	24 h	20 h	2
UE disciplinaire : Langue écrite et orale		↓ vol. hebdo ↓		
Thème et grammaire		1,5 h	3 h	3
Version		1,5 h	3 h	3
Langue orale		2×1 h	2 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation G.B.		1,5 h	3 h	3
Terminologie		1,5 h	2 h	1,5
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation G.B./U.S. ou Langue vivante II		1,5/2 h	3 h	3
<i>Total second semestre</i>	<i>108 h</i>			<i>30</i>

L2 Économie & Gestion – Langue et civilisation anglaises et américaines

Premier semestre

L2 S3

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion				
Microéconomie B	24 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie B	24 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion				
Comptabilité privée A	18 h		20 h	2
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 3	24 h	18 h	25 h	2,5
Statistiques	24 h	18 h	25 h	2,5
UE transversale : Informatique				
Introduction aux bases de données	12 h	24 h	20 h	2
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
		↓ vol.	hebdo ↓	
Thème		1,5 h	3 h	3
Version		1,5 h	3 h	3
Langue orale		2×1 h	2 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation U.S.		2 h	3,5 h	3
Terminologie		1,5 h	2,5 h	1,5
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation G.B./U.S. ou Langue vivante II		1,5/2 h	3 h	3
<i>Total premier semestre</i>	<i>126 h</i>			<i>30</i>

Second semestre

L2 S4

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Microéconomie C	24 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie C	24 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion + Stage facultatif				
Comptabilité privée B	18 h	18 h	30 h	3
Analyse des organisations	24 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Statistiques et Probabilités				
Probabilités	24 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
		↓ vol.	hebdo ↓	
Thème et grammaire		1,5 h	3 h	3
Version		1,5 h	3 h	3
Langue orale		2×1 h	2 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation U.S.		2 h	3,5 h	3
Terminologie		2 h	2,5 h	1,5
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation G.B./U.S. ou Langue vivante II		1,5/2 h	3 h	3
<i>Total second semestre</i>	<i>114 h</i>			<i>30</i>

L1 Économie & Gestion – Langue et civilisation allemandes

Premier semestre

L1 S1

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion				
Introduction à l'analyse économique	36 h	18 h	40 h	4
Introduction à la gestion et aux organisations	36 h		40 h	4
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 1	36 h	26 h	30 h	3
UE disciplinaire : Droit				
Droit A	26 h		20 h	2
UE transversale : Informatique				
Outils informatiques 1	12 h	24 h	20 h	2
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème et grammaire		18 h	18 h	1,5
Version et grammaire		18 h	18 h	1,5
Expression orale		24 h	24 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation : Histoire de l'Allemagne 1	12 h		12 h	1,5
Civilisation : Histoire économique allemande 1		18 h	18 h	2,5
Terminologie économique 1		12 h	12 h	2
Technique de travail 1		12 h	12 h	1,5
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation allemandes ou Langue vivante II		18 h	18 h	3
<i>Total premier semestre</i>	<i>158 h</i>	<i>188 h</i>	<i>282 h</i>	<i>30</i>

Second semestre

L1 S2

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion				
Microéconomie A	26 h	18 h	40 h	4
Macroéconomie A	26 h	18 h	40 h	4
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 2	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Droit				
Droit B	26 h		20 h	2
UE transversale : Informatique + Stage facultatif				
Outils informatiques 2	12 h	24 h	20 h	2
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème et grammaire		18 h	18 h	1,5
Version et grammaire		18 h	18 h	1,5
Expression orale		24 h	24 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation : Histoire de l'Allemagne 2	12 h		12 h	1,5
Civilisation : Histoire économique allemande 2		18 h	18 h	2,5
Terminologie économique 2		12 h	12 h	2
Technique de travail 2		12 h	12 h	1,5
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation allemandes ou		18 h	18 h	3
<i>Total second semestre</i>	<i>128 h</i>	<i>198 h</i>	<i>282 h</i>	<i>30</i>

L2 Économie & Gestion – Langue et civilisation allemandes

Premier semestre

L2 S3

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion				
Microéconomie B	26 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie B	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion				
Comptabilité privée A	18 h		20 h	2
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 3	26 h	18 h	25 h	2,5
Statistiques	26 h	18 h	25 h	2,5
UE transversale : Informatique				
Introduction aux bases de données	12 h	24 h	20 h	2
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème et grammaire		18 h	18 h	1,5
Version et grammaire		18 h	18 h	1,5
Expression orale		24 h	24 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation : Histoire de l'Allemagne 3	12 h		12 h	1,5
Civilisation : Histoire économique allemande 3		18 h	18 h	2,5
Terminologie économique 3		12 h	12 h	2
Technique de travail 3		12 h	12 h	1,5
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation allemandes ou Langue vivante II		18 h	18 h	3
<i>Total premier semestre</i>	<i>146 h</i>	<i>216 h</i>	<i>282 h</i>	<i>30</i>

Second semestre

L2 S4

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Microéconomie C	26 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie C	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Fondam. de gestion + Stage facultatif				
Comptabilité privée B	18 h	18 h	30 h	3
Analyse des organisations	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Statistiques et Probabilités				
Probabilités	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème et grammaire		18 h	18 h	1,5
Version et grammaire		18 h	18 h	1,5
Expression orale		24 h	24 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation : Histoire de l'Allemagne 4	12 h		12 h	1,5
Civilisation : Histoire économique allemande 4		18 h	18 h	2,5
Terminologie économique 4		12 h	12 h	2
Technique de travail 4		12 h	12 h	1,5
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation allemandes ou		18 h	18 h	3
<i>Total second semestre</i>	<i>134 h</i>	<i>210 h</i>	<i>282 h</i>	<i>30</i>

L1 Économie & Gestion – Langue et civilisation espagnoles

Premier semestre

L1 S1

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion				
Introduction à l'analyse économique	36 h	18 h	40 h	4
Introduction à la gestion et aux organisations	36 h		40 h	4
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 1	36 h	26 h	30 h	3
UE disciplinaire : Droit				
Droit A	26 h		20 h	2
UE transversale : Informatique				
Outils informatiques 1	12 h	24 h	20 h	2
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème 1		13 h	26 h	1,5
Version 1		13 h	26 h	1,5
Grammaire	13 h		26 h	1,5
Expression écrite et expression orale 1		18 h	40 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation de l'Espagne 1		26 h	52 h	3
Civilisation de l'Amérique latine 1		26 h	52 h	3
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation espagnoles ou Langue vivante II		18 h	40 h	3
<i>Total premier semestre</i>	<i>159 h</i>	<i>182 h</i>	<i>412 h</i>	<i>30</i>

Second semestre

L1 S2

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion				
Microéconomie A	26 h	18 h	40 h	4
Macroéconomie A	26 h	18 h	40 h	4
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 2	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Droit				
Droit B	26 h		20 h	2
UE transversale : Informatique + Stage facultatif				
Outils informatiques 2	12 h	24 h	20 h	2
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème 2		13 h	26 h	1,5
Version 2		13 h	26 h	1,5
Grammaire 2	13 h		26 h	1,5
Expression écrite et expression orale 2		18 h	40 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation de l'Espagne 2		26 h	52 h	3
Civilisation de l'Amérique latine 2		26 h	52 h	3
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation espagnoles ou Langue vivante II		18 h	40 h	3
<i>Total second semestre</i>	<i>129 h</i>	<i>192 h</i>	<i>412 h</i>	<i>30</i>

L2 Économie & Gestion – Langue et civilisation espagnoles

Premier semestre

L2 S3

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion				
Microéconomie B	26 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie B	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion				
Comptabilité privée A	18 h		20 h	2
UE disciplinaire : Mathématiques				
Mathématiques 3	26 h	18 h	25 h	2,5
Statistiques	26 h	18 h	25 h	2,5
UE transversale : Informatique				
Introduction aux bases de données	12 h	24 h	20 h	2
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème économique 3		13 h	26 h	1,5
Version économique 3		13 h	26 h	1,5
Grammaire 3	13 h		26 h	1,5
Expression écrite et expression orale 3		18 h	40 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation de l'Espagne 3		26 h	52 h	3
Civilisation de l'Amérique latine 3		26 h	52 h	3
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation espagnoles ou Langue vivante II		18 h	40 h	3
<i>Total premier semestre</i>	<i>147 h</i>	<i>210 h</i>	<i>412 h</i>	<i>30</i>

Second semestre

L2 S4

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Microéconomie C	26 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie C	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Fonda. de gestion + Stage facultatif				
Comptabilité privée B	18 h	18 h	30 h	3
Analyse des organisations	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Statistiques et Probabilités				
Probabilités	26 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème économique 4		13 h	26 h	1,5
Version économique 4		13 h	26 h	1,5
Grammaire 4	13 h		26 h	1,5
Expression écrite et expression orale 4		18 h	40 h	1,5
UE disciplinaire : Civilisation et terminologie				
Civilisation de l'Espagne 4		26 h	52 h	3
Civilisation de l'Amérique latine 4		26 h	52 h	3
UE transversale :				
Renforcement en langue et civilisation espagnoles ou Langue vivante II		18 h	40 h	3
<i>Total second semestre</i>	<i>135 h</i>	<i>204 h</i>	<i>412 h</i>	<i>30</i>

PLANS DES COURS

ÉCONOMIE

L

L1 & L2

ÉCONOMIE & GESTION

Année universitaire 2010–2011

Les codes situés au niveau des titres de cours sont ceux du système Apogée

Apogée = Application pour la gestion des étudiants et des enseignements

Michel HENOCHSBERG, Bruno LEFEBVRE et Michel MOUILLART

Objectifs : *Permettre aux étudiants d'établir un lien entre d'une part les enseignements d'économie dispensés à l'Université et d'autre part les enseignements d'économie qu'ils ont pu suivre au lycée ou le discours économique qu'ils entendent au travers des médias: radio, télévision, journaux.*

Chapitre I: Qu'est-ce que l'économie?

I Les opérations économiques

- I.1 la consommation, la production et l'échange
- I.2 La production, les facteurs de production et les opérations de répartition
- I.3 Une représentation simplifiée des relations économiques
- I.4 Épargne, Investissement et accumulation du capital
- I.5 Épargne, investissement et finance

II Les agents économiques et leur comportement

- II.1 Le comportement des agents économiques selon l'approche méthodologique
- II.2 la rationalité des agents économiques dans l'approche individualiste
 - II.2.a Le consommateur et ses contraintes
 - II.2.b La contrainte technologique de l'entreprise
- II.3 Tous les agents économiques sont-ils rationnels?

III La coordination des décisions des agents économiques et la notion d'équilibre

- III.1 La coordination par le marché
- III.2 Défaillances du marché et interventions de la puissance publique
- III.3 La question de la coordination ou de l'équilibre dans une représentation en termes de circuit

Première partie: Les représentations de l'économie en tant que circuit

Chapitre II: La comptabilité nationale

- I Les conventions de base de la comptabilité nationale
- II Les opérations sur biens et services
- III Les comptes des secteurs institutionnels
- IV Les comptes économiques intégrés

Chapitre III: L'analyse keynésienne

I Les caractéristiques de l'analyse keynésienne

- I.1 Une analyse macroéconomique
- I.2 de l'économie nationale
- I.3 considérée intégrée monétairement

II La représentation keynésienne

- II.1 Le principe de la demande effective
- II.2 La logique du circuit keynésien
- III Les déterminants de la demande
 - III.1 La demande de consommation
 - III.2 La demande d'investissement

IV Équilibre économique et politiques économiques

- IV.1 La représentation de l'équilibre selon P. A. Samuelson (le diagramme à 45°)
- IV.2 Le processus d'ajustement et le concept du multiplicateur
- IV.3 Les politiques économiques

Deuxième partie: L'économie de marché: A. Smith et ses descendants

Chapitre IV: L'analyse d'Adam Smith

I La pensée utilitariste

- I.1 L'évolution du raisonnement utilitariste avant A. Smith
- I.2 L'influence de Francis Hutcheson

I.3 La pensée d'Adam Smith

II L'économie comme système autorégulé

- II.1 La division du travail et l'organisation de la société
- II.2 La théorie de la valeur et des prix
- II.3 La théorie de la répartition
- II.4 Accumulation du capital et croissance
- II.5 La monnaie
- II.6 Le rôle de l'État

Chapitre V: Les classiques

I Le contexte historique

II La croissance de la population, la décroissance des rendements dans l'agriculture et la rente

- II.1 La théorie de Thomas R. Malthus
- II.2 La loi des rendements décroissants dans l'agriculture

III L'analyse ricardienne

- III.1 La théorie de la valeur
- III.2 La théorie de la répartition
- III.3 L'évolution de la répartition du revenu et le devenir du système capitaliste

IV La loi de Say et la conception classique de la monnaie

V Les théories du commerce international et la défense du libre échange

Chapitre VI: L'analyse marxiste

I Quelques étapes de la vie de Karl Marx

II Le fonctionnement du mode de production capitaliste

- II.1 La théorie de la valeur
- II.2 Plus value et exploitation
- II.3 Taux de profit et prix de production

III Le développement des contradictions au sein du mode de production capitaliste

- III.1 La paupérisation du prolétariat
- III.2 Les crises de surproduction
- III.3 La baisse tendancielle du taux de profit

Chapitre VII: L'analyse néo-classique ou marginaliste

I Des classiques aux néo-classiques

- I.1 La définition de l'utilité selon J. Bentham
- I.2 La formulation mathématique du concept d'utilité marginale
- I.3 L'apport de la psychologie

II Les trois versions initiales de la pensée marginaliste

- II.1 La version utilitariste (S. Jevons)
- II.2 La version mathématique (L. Walras)
- II.3 La version psychologique (C. Menger)

Éléments bibliographiques :

Albertini J-M. et Silem A., *Comprendre les théories économiques, T1 Clés de lecture, T2 Petit guide des grands courants*, Collection Points, Seuil

Basle M. et alii, *Histoire des pensées économiques, T1 les fondateurs, T2 les contemporains*, collection Synthèse, Sirey

Denis H., *Histoire de la pensée économique*, coll. Quadrige, PUF

Dermange F., *Le dieu du marché: Éthique, économie et théologie dans l'œuvre d'Adam Smith*, Labor et Fides

Latouche S. et alii, *L'économie dévoilée*, coll. Mutation n159, Autrement

Marx K., *Prix, salaire, profit*, Éditions sociales

Ravix J.T., *La pensée économique classique*, coll. Les Topos, Dunod

Ricardo D., *Des principes de l'économie et de l'impôt*, Garnier Flammarion

Temam D., *La nouvelle comptabilité nationale*, Dunod

Vanoli André, *Une histoire de la comptabilité nationale*, coll. Repères, La Découverte

Nathaël ENRIQUEZ, Lucas GERIN et Xavier MARY

Introduction aux fonctions réelles. Définition d'une fonction réelle, domaine de définition, fonction paire, impaire, périodique, fonctions composées, injective, surjective, bijective, monotone, fonctions usuelles (exponentielle, logarithme, racine carrée, fonctions puissances, inverse des fonctions puissances, fonctions homographiques, cosinus, sinus, tangente avec allure des graphes).

Limite et continuité. Définition limite, limite à gauche, à droite, limite infinie, limite en l'infini, opérations algébriques sur les limites, formes indéterminées, asymptotes, définition continuité en un point, sur un intervalle, opérations sur les fonctions continues.

Dérivabilité. Définition dérivée en un point (limite du taux d'accroissement), sur un intervalle ouvert, interprétation géométrique, équation tangente, opérations algébriques, dérivées usuelles, Application à la monotonie, «dérivable implique continue», tableau de variations.

Développements limités. Dérivée d'ordre 2, DL à l'ordre 2, définition DL ordre n , DL usuels, DL en 0, lien avec l'équation de la tangente, position.

Extremum local, global. Définition point stationnaire, condition nécessaire (non suffisante) $f'(a) = 0$, nature des extrema. Fonction convexe, concave, caractérisation de la convexité à l'aide de la dérivée seconde.

Suites réelles. Définition, opérations algébriques sur les suites, suite croissante, décroissante, constante, majorée, minorée, bornée, arithmétique, géométrique, sommes partielles, arithmético-géométrique, calculs de prêts, remboursements, suite récurrente, raisonnement par récurrence, suite convergente, divergente, critères de convergence (comparaison, monotone+bornée, suites adjacentes, limites usuelles), formes indéterminées, opérations algébriques sur les limites.

Magdi ZAKI

Ce cours a pour objet de présenter les notions fondamentales du droit privé. Il permet d'aborder à la fois des questions qui ont trait à l'organisation du droit (organisation par matière et par ordre de juridictions, ainsi que la présentation des sources du droit) et à l'application du droit (application de la loi dans le temps, application de la loi dans l'espace et preuve).

S1 ▷ OUTILS INFORMATIQUES 1

ELEIN111

Claire HANEN et Gabriel HATCHIKIAN

Objectifs : *Ce cours a pour objectif d'acquérir les compétences permettant d'obtenir le C2I (certificat national). Il présente des éléments de culture générale d'informatique utilisateur et l'usage professionnalisant des principaux logiciels bureautique (Traitement de texte, tableur, présentation) et des outils collaboratifs (plateformes en ligne).*

Les compétences officielles du C2I (référentiel détaillé à consulter sur c2i.education.fr)

A1 - Tenir compte du caractère évolutif des TIC

A2 - Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie

Compétences pratiques :

B1 - S'approprier son environnement de travail

B2 - Rechercher l'information

B3 - Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données en local et en réseau filaire ou sans fil

B4 - Réaliser des documents destinés à être imprimés (tableaux, formules, graphiques, documents de texte structurés)

B5 - Réaliser la présentation de ses travaux en présentiel et en ligne

B6 - Échanger et communiquer à distance

B7 - Mener des projets en travail collaboratif à distance

S1 ▷ SOCIOLOGIE A

ELESG111

Yolène DILAS-ROCHERIEUX

Ce cours magistral a pour objet non seulement d'initier l'étudiant à une discipline souvent méconnue, la Sociologie, mais encore de compléter sa culture générale avec le croisement des savoirs universitaires. Le cours de cette année portera sur la construction d'un objet de science particulier, la société, ainsi que les différentes théories relatives à leur organisation et leur transformation dans le temps et l'espace.

L'étudiant se verra offert un livret de textes d'auteurs et une série de 11 tableaux destinés à leur fournir un support pour le cours magistral. La lecture des 24 textes est obligatoire et le livret doit toujours suivre l'étudiant dans l'amphi, de manière à ce que ce dernier puisse s'y référer en même temps que le professeur.

L'examen final porte sur quatre questions de cours (chacune sur cinq points) et exige des réponses synthétiques, claires et précises en 30 lignes environ.

Éléments bibliographiques :

Mendras H. et Etienne J. (1996), *Les grands auteurs de la sociologie, Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Hatier

Lallement M. (1993), *Histoire des idées sociologiques*, T I et II, Nathan

Fabrice Collette, Françoise Duthu, Renaud Frossard et Alain Lenfant

L'enseignement d'Information économique et sociale (IES) propose aux étudiants de 1^{ère} année d'aborder de manière interdisciplinaire, vivante et personnalisée une vaste classe de problèmes économiques et sociaux plus ou moins locaux ou globaux, immédiats ou lointains . . . Pour mieux comprendre le monde contemporain afin de s'y insérer utilement, d'y agir efficacement et d'y épanouir au mieux leurs potentialités. En introduisant progressivement des outils en ligne depuis 2007, IES continue à développer ainsi une longue expérience d'innovations socio-constructivistes en matière de méthodologie du travail universitaire, de pédagogie de projet et de formation active.

Cet enseignement novateur vise à améliorer les conditions d'orientation, d'autonomisation, d'insertion et d'apprentissage des étudiants en les conduisant à intégrer au mieux leurs attentes, rêves, idées ou initiatives dans la conduite de leurs projets individuels ou collectifs en vue de se préparer à la conduite d'initiatives, d'opérations ou d'entreprises de plus en plus complexes. Ainsi, tout contribuant à réduire leurs risques d'échec et d'abandon, IES leur offre l'occasion unique d'un sérieux investissement de travail orienté sur deux objectifs généraux essentiels pour leur avenir : compléter leurs formations théoriques sur les problématiques économiques et sociales en interrogeant de manière critique les réalités observées, les approches analytiques, les interprétations conceptuelles, les positions politiques ou les questions éthiques ; développer leurs apprentissages pratiques sur les diverses questions méthodologiques et techniques d'information, de documentation, d'étude, de travail personnel ou d'équipe en vue de produire des travaux universitaires dans les normes académiques et scientifiques.

En IES, sur les deux semestres de l'année universitaire, les étudiants sont accompagnés de façon personnalisée par leur enseignant au sein de séminaires thématiques sous la forme de cours en petits groupes entre lesquels ils ont à faire un premier choix d'auto-orientation autour d'une des problématiques proposées (liste indicative à vérifier lors de l'inscription en TD) :

- Mondialisation, développement et écologie (Françoise Duthu)
- La crise du modèle social français et européen (Françoise Duthu)
- Solidarité et coopération internationale (Renaud Frossard)
- Politiques de la ville et de la jeunesse (Renaud Frossard)
- Économie sociale et nouvelles technologies sociales (Renaud Frossard)
- Pauvreté, immigration, droits de l'homme (Alain Lenfant)
- Écoles, Universités, et système éducatif (Alain Lenfant)
- Revenus, emploi et précarité (Alain Lenfant)
- Culture et économie (Fabrice Collette)
- Web, pratiques sociales et économie (Fabrice Collette)
- Créer une entreprise (Fabrice Collette, 2 séminaires).

Grâce à l'infinie diversité des choix possibles de projets d'étude et/ou d'action, les étudiants peuvent aborder les sujets qui les intéressent au mieux selon leurs centres d'intérêt, orientations, rythmes d'apprentissage ou conditions de vie. Ils sont invités à s'associer (si possible) en équipes de 2 ou 3 sur un contrat de projet pédagogique défini et réalisé librement en accord avec leur enseignant. Ils sont orientés sur des cas ou des objets bien ciblés avec des problématiques précises en vue d'enquêter pour en collecter et en interpréter les informations significatives avec l'appui de documents distribués en cours et/ou disponibles en ligne. Ils synthétiseront leurs résultats dans la production d'un mini-mémoire portant sur une problématique pertinente ainsi que sur les difficultés de toutes sortes, d'information ou autres rencontrées dans leurs réalisations. Eventuellement, avec l'accord de l'enseignant, ils pourront être autorisés à valider un rapport de projet complémentaire sur certains cas (stage, expo, voyage d'étude, vidéo, Internet . . .).

L'évaluation des connaissances est effectuée en contrôle continu sur la base du contrat de projet et de deux notes semestrielles faisant la moyenne de deux séries de notations de travaux écrits et oraux dont des rapports semestriels comportant la version préliminaire et la version finale du mini-mémoire. Les critères de notations portent principalement sur la forme (présentation générale et respect des règles académiques) et sur le fonds (pertinence du contenu, qualité de l'approche critique et analyse des problèmes d'information économique et sociale et bilan personnel). Ainsi, s'ils s'engagent de manière sérieuse, autonome et solidaire sur leurs projets pédagogiques dans un vrai effort de travail, assidu, soutenu et approfondi, les étudiants sont conduits assez «naturellement» à intégrer et à valoriser au mieux l'ensemble des acquis méthodologiques et cognitifs nécessaires à la suite de leur carrière universitaire. Avec l'objectif pédagogique central de faire de leur mini-mémoire le chef d'œuvre de leur année.

Philippe COMBESSIE

Après un rapide panorama des différents courants de la sociologie contemporaine et une présentation de leurs relations avec des courants plus anciens, ce cours développera les particularités de la méthode d'enquête en sociologie (logiques et étapes d'organisation d'une recherche, travail quantitatif travail qualitatif, recueils d'informations, analyses de données). On présentera ensuite trois exemples thématiques: sociologie du crime, sociologie de la prison, sociologie des comportements sexuels.

Éléments bibliographiques :Méthode d'enquête:

Arborio (Anne-Marie) et Fournier (Pierre) (2002), (1999), *L'Enquête et ses méthodes: l'observation directe*, Armand Colin (128)

Combessie (Jean-Claude) (2003), (1996), *La Méthode en sociologie*, coll. Repères, La Découverte

Kaufmann (Jean-Claude) (2004), (1996), *L'Entretien compréhensif*, Armand Colin (128)

Martin (Olivier) (2005), *L'Enquête et ses méthodes: l'analyse de données quantitatives*, Armand Colin (128)

Singly (de) (François) (2005), (1992), *L'Enquête et ses méthodes: le questionnaire*, Armand Colin (128)

Exemples thématiques:

Bozon (Michel) (2005), *Sociologie de la sexualité*, Armand Colin (128)

Combessie (Philippe) (2009), (2001), *Sociologie de la prison*, coll. Repères, La Découverte, 3^{ème} édition.

Robert (Philippe) (2005), *La Sociologie du crime*, coll. Repères, La Découverte

Gérard LION et Hanene MOHAMED**1 Algèbre linéaire**

- Systèmes d'équations linéaires
- Espaces vectoriels et sous-espaces vectoriels
- Systèmes linéaires: méthode du pivot de Gauss, expression vectorielle
- Combinaison linéaire et famille génératrice
- Indépendance linéaire
- Bases et dimension des sous-espaces vectoriels et caractérisation des sous-espaces vectoriels en dimension deux et trois
- Matrices
- Notation matricielle, calcul matriciel, inverse de matrices par matrice témoin (pas de déterminant)
- Matrice transposée, produit scalaire, norme, orthogonalité
- Solution aux moindres de carrés d'un syst'eme linéaire
- Matrice de projection orthogonale
- Droite des moindres carrés
- Formes quadratiques (en vue de son application de recherche des extremas de fonctions à plusieurs variables): décomposition d'une forme quadratique (famille libre), réduction de Gauss pour obtenir cette décomposition, signature et rang

2 Analyse

- Fonctions de plusieurs variables
- Domaine de définition, graphe, lignes de niveau
- Dérivées partielles et DL d'ordre 1 et 2
- Fonctions homogènes, théorème d'Euler
- Points stationnaires
- Nature des extremas en utilisant la signature de la forme quadratique définie par le DL2

Juliette ARNAL et Claire HANEN

Initiation au langage BVA. Intégration de programmes VBA dans un logiciel Tableur.
Réalisation de fonctions personnalisées, fonction de plages.

MICROÉCONOMIE A**Michael BREI, Anna CRETI et Marianne VERDIER**

Objectifs : *Ce cours a pour principal objectif de présenter les concepts et méthodes d'analyse de base de la microéconomie traditionnelle, à savoir le comportement des agents (entreprises et consommateurs) en concurrence parfaite dans un univers atemporel et sans incertitude. À l'issue de ce cours, l'étudiant(e) connaîtra la construction des fonctions d'offre et de demande individuelles et de marché ainsi que les modalités de leur caractérisation par recours à la notion d'optimum - choix optimal -. Le concept d'équilibre sur un marché partiel est enfin évoqué. Dans ce cours, l'accent est toujours mis sur la définition économique, analytique et géométrique des concepts. Des travaux dirigés proposent des exercices qui ont pour vocation la maîtrise des concepts étudiés dans les trois dimensions préalablement évoquées.*

INTRODUCTION: Qu'est-ce que la microéconomie?**CHAPITRE 1 :** Le comportement de l'entreprise en concurrence parfaite**Section 1.** Ensembles et fonctions de production**Section 2.** L'optimum de l'entreprise**Section 3.** Fonctions de coûts et fonctions d'offre**CHAPITRE 2 :** Le comportement du consommateur en concurrence parfaite**Section 1.** Utilité et préférences**Section 2.** L'optimum du consommateur et les fonctions de demande**Section 3.** Statique comparative : les expérimentations individuelles**CHAPITRE 3 :** L'équilibre partiel concurrentiel**Section 1.** Le marché concurrentiel**Section 2.** L'équilibre concurrentiel**Section 3.** Statique comparative : les expérimentations de marché**CONCLUSION :** Marché, bien-être et imperfections de la concurrence**Éléments bibliographiques :****Picard P.** (2001), *Éléments de microéconomie*, Montchrestien**Varian H.R.** (2002), *Introduction à la microéconomie*, De Boeck

Patricia CRIFO, Michel MOUILLART et Olivier MUSY

Objectifs : *L'objectif de ce cours est de donner aux étudiants les outils d'analyse leur permettant de comprendre les fondements des grandes fonctions macroéconomiques utilisées dans les modèles agrégés du type IS-LM. Dans cette optique, une attention particulière est donc donnée aux choix de consommation, d'épargne et d'investissement. Nous analysons également le comportement des différents acteurs sur le marché du travail et sur le marché de la monnaie. Ceci nous permet dans un dernier temps d'assembler les différentes pièces de puzzle et de montrer dans quelle mesure ces différentes fonctions agrégées donnent naissance à un modèle macroéconomique global manipulable analytiquement. Compte tenu de la diversité des arguments invoqués dans la plupart des manuels pour justifier ces fonctions macroéconomiques, et considérant que cette diversité est souvent source de confusion pour les étudiants, les empêchant de surcroît d'appliquer un raisonnement systématique, le choix pédagogique est d'aborder cette étude des comportements en privilégiant à chaque fois les outils de la théorie néo-classique. Un rappel des justifications usuelles est également effectué, et en cas de divergence, nous montrons sous quelles conditions les fonctions macroéconomiques obtenues sont identiques. Cette approche unifiée permet aux étudiants d'aborder les différentes questions étudiées avec une méthode homogène et rigoureuse, permettant de comprendre et d'intégrer facilement l'impact d'hypothèses supplémentaires. Cette approche facilite également la transition des étudiants vers les programmes de macroéconomie des années ultérieures, en mettant en évidence une certaine homogénéité entre la macroéconomie enseignée en Licence et celle enseignée en Master. L'accompagnement pédagogique du cours est effectué grâce à des planches de TD correspondant à chacun des chapitres du cours. Ces planches de TD sont composées de façon équilibrée entre des exercices et des textes, afin de donner aux étudiants des approfondissements, des éléments factuels et des éléments d'application.*

Chapitre 1 : Faits, méthodes et mesures en macroéconomie

Chapitre 2 : Consommation et épargne

Chapitre 3 : L'investissement

Chapitre 4 : Le marché du travail

Chapitre 5 : Le marché de la monnaie

Chapitre 6 : L'équilibre macroéconomique

Éléments bibliographiques :

Burda M. et Wyplosz C., *Macroéconomie : une perspective européenne*, De Boeck.

Grimaud A., *Analyse macroéconomique*, Montchrestien.

Kempf H., *Macroéconomie*, collection Hypercours, Dunod.

Caroline COUDRAT et Agnès LABYE

Objectifs :

Assimiler et comprendre les fondamentaux de la macroéconomie réelle et monétaire.

En particulier :

- les concepts de la macroéconomie réelle et monétaire
- la modélisation macroéconomique élémentaire
- les phénomènes macroéconomiques dans différents cadres théoriques
- l'impact des politiques publiques sur l'activité économique
- le rôle des banques dans l'économie
- l'équilibre du système monétaire
- l'impact de la monnaie sur l'économie

PARTIE I : Le cadre de l'analyse théorique de la macroéconomie

Chapitre 1 : L'équilibre de longue période

Section 1 : Le modèle d'équilibre général

Section 2 : Monnaie et prix

Chapitre 2 : L'équilibre de courte période

Section 1 : Le modèle IS-LM

Section 2 : Les politiques économiques

PARTIE II : Monnaie, système bancaire et politique monétaire

Chapitre 1 : Monnaie et système bancaire

Section 1 : La monnaie dette

Section 2 : La création monétaire

Chapitre 2 : La politique monétaire européenne

Section 1 : L'environnement institutionnel

Section 2 : La stratégie de politique monétaire de la Banque centrale européenne

Éléments bibliographiques :

Blanchard O. , Cohen D. (2000), *Macroéconomie*, Pearson Education

Goux J-F (2008), *Macroéconomie Monétaire et Financière. Théories, institution, politiques* , Economica

Kempf H. (2006), *Macroéconomie*, Dalloz-Sirey

Mishkin F., Bailly J.L, Caire G., Figliuzzi A., V. Lelièvre (2007), *Monnaie, Banques et marchés financiers*, Pearson Education

Natacha RAFFIN et Antoine REBEYROL

Équilibre Partiel et Équilibre Général en Concurrence Parfaite

I – Rappels et extensions : les comportements individuels.

- 1 – Le choix rationnel du consommateur.
 - a – L'arbitrage travail-loisir.
 - b – L'arbitrage consommation-épargne.
 - c – La généralisation de la théorie du choix rationnel.
- 2- Le choix rationnel du producteur.
 - a – La maximisation du profit.
 - b – Court terme / long terme et choix d'investissement.

II – L'équilibre partiel de concurrence parfaite.

- 1 – L'équilibre partiel : les fondamentaux.
 - a – Les déterminations de l'équilibre.
 - b – Analyse positive : existence, unicité et stabilité.
 - c – Analyse normative : le surplus collectif.
- 2 – L'équilibre partiel : quelques développements.
 - a – L'échange international en équilibre partiel.
 - b – L'équilibre de marché à court terme et à long terme.
 - c – Les modifications de l'équilibre : la statique comparative.

III – L'équilibre général de concurrence parfaite.

- 1 – L'équilibre général d'une économie de pur échange.
 - a – La boîte d'Edgeworth.
 - b – Équilibre général walrassien et optimum parétien.
- 2 – L'équilibre général d'une économie avec production.
 - a – L'économie de Robinson.
 - b – Une économie à deux agents avec production.
- 3 – Défaillances marchandes et interventions publiques.

Éléments bibliographiques :

A) Ouvrages de base.

Guerrien B. (1992), *L'économie néo-classique*, Repères, La découverte.

Rotillon G. (1992), *Introduction à la microéconomie*, Repères, La découverte.

Defalvard H. (2003), *Fondements de la microéconomie : les choix individuels (vol.1); l'équilibre des marchés (vol.2)*, Questions d'économie, De Boeck.

B) Ouvrages de référence.

Guerrien B. (1989), *La théorie néo-classique*, Economica.

Picard P. (1998), *Éléments de microéconomie*, Montchrestien.

Varian H.R. (2000), *Introduction à la microéconomie*, De Boeck.

C) Ouvrages avancés.

Mas-Colell A., Whinston M.D. and Green J.R. (1995), *Microeconomic theory*, Oxford University Press.

Varian H.R. (1995), *Analyse microéconomique*, Collection Université, De Boeck.

Olivier RAIMOND et Boyan SIRAKOV

Le cours comporte trois parties distinctes.

Tout d'abord, des compléments d'Algèbre Linéaire : changements de base, introduction aux applications linéaires et déterminants. (Une brève introduction aux nombres complexes sera également donnée). Avec comme objectif la réduction des matrices, vue comme la réponse appropriée à la question : «Peut-on trouver un point de vue (une base ...) sous lequel un problème linéaire devient très simple ?».

La seconde partie du cours est consacrée à présenter la notion d'intégration des fonctions continues (dite «intégrale de Riemann») et sa détermination au moyen de calcul de primitives : intégrale simple, sommations infinies (intégrales généralisées et introduction aux séries numériques), intégrale double.

Enfin, après quelques rudiments de géométrie des surfaces, nous présentons les conditions de Lagrange pour l'optimisation sous contraintes (dans le cas où les contraintes d'égalité décrivent une surface régulière).

INITIATION AUX BASES DE DONNÉES**Souheib BAARIR**

Introduction aux bases de données en utilisant le logiciel ACCESS, éléments de SQL, introduction à la programmation événementielle.

Notion d'interface comme objet composé, propriétés, événements, méthodes.

Éléments de l'algèbre relationnelle ; notion de table, enregistrement, champ. Notion de lien logique.

Requêtes sélection, vues de la base ; effets des mises à jour à l'aide de vues ouvertes simultanément.

Formulaires liés, utilisation des zones de listes déroulantes pour la gestion des liens logiques.

Sous-formulaires liés et indépendants.

Éléments de construction du schéma de la base de données.

Requêtes statistiques.

Ergonomie du formulaire ; déplacements dans les enregistrements de la source du formulaire.

Requêtes ajout et suppression.

Présentation des états.

Communication entre les interfaces (formulaires et états).

Antoine REBEYROL

Objectifs : *L'objectif est celui que révèle le titre, pour des étudiants en L2 d'économie. Dans chaque cas on essaye de donner une présentation des auteurs qui ne soit pas purement analytique, mais de restituer l'importance de leur message dans le champ de l'économie et des sciences sociales.*

I. La tradition philosophique anglaise

- Hobbes
- Locke
- Hume
- Smith

II. Adam Smith

III. David Ricardo

IV. Karl Marx

V. Léon Walras

VI. John-Maynard Keynes

Éléments bibliographiques :

Outre les textes originaux, il s'agit pour l'essentiel de :

Béraud, A., & Faccarello, G. (2000), *Nouvelle Histoire de la pensée économique*, La Découverte.
Deleplace, G. (1999), *Histoire de la pensée économique*, Dunod.

Carole GODARD

Objectifs : *Le cours d'initiation au marketing, uniquement dispensé en cours magistral, a une durée de 26 heures. Ce cours, optionnel pour les L2 et L3 est également ouvert aux étudiants d'autres UFR puisqu'il est inscrit sur la liste des EC libres. Il s'agit d'une première approche du marketing avec ses concepts clés et ses fondements. A l'issue du cours, les étudiants doivent parfaitement maîtriser toutes les bases du marketing et être sensibilisés à la démarche et aux méthodes rigoureuses de la discipline.*

1) Comportement du consommateur :

Comprendre le consommateur
Notions de besoin, attitude, motivations ...
Les critères de choix dans la décision d'achat

2) Construire une stratégie marketing :

Segmenter le marché : les différents critères de segmentation
La stratégie de ciblage
Le positionnement : objectifs, mise en œuvre, difficultés ...

3) Opérationnalisation de la stratégie marketing à travers le marketing mix :

La politique de produit : définition, gamme, marque, packaging, innovation ...
La politique de prix : méthodes de fixation des prix, variations de prix ...
La politique de distribution : les réseaux de distribution, la gestion d'un réseau, la force de vente
La politique de communication : les différents outils de communication, la communication publicitaire

4) Les métiers du marketing**Éléments bibliographiques :**

Lendrevie J. & Lindon D. (2000), *Mercator*, Dalloz.

Les Echos (2000), «L'art du marketing», *Financial Times ltd* et *Editions Village Mondial*, accessible sur le site web : http://www.lesechos.fr/formations/marketing/art_marketing.htm

Revue :

Marketing Magazine, Stratégies, Management, Enjeux les Echos, LSA, Point de vente.

Cyprien CAMALET et Marie PÉREZ

Objectifs :

Premier semestre : Le cours a pour objectif d'initier les étudiants au langage comptable, au fonctionnement des comptes, pour leur donner le moyen de comprendre l'information financière. Dans une première partie, l'accent sera mis sur l'importance des principes de base de la technique comptable et dans une seconde partie le cours présentera les enregistrements des opérations courantes de l'entreprise. Il abordera également les enjeux liés aux normes comptables internationales.

Deuxième semestre : Le cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux opérations de fin d'exercice qui permettent l'établissement des documents de synthèse (bilan, compte de résultat et annexe), étape indispensable à l'analyse des documents comptables.

Éléments bibliographiques :

Langlois, G. et Friederich, M., *Introduction à la comptabilité*, collection LMD, Éditions Foucher.

Grandguillot, F., *Comptabilité générale*, collection Zoom, Éditions Gualino.

Françoise LARBRE et Jean PINQUET

Distributions empiriques

Définitions et concepts de base de la statistique descriptive : Définitions. Les différents types de caractères et de variables statistiques. Tableaux statistiques et représentations graphiques. Effectifs et fréquences. Distributions à caractère qualitatif. Distributions à caractère quantitatif. Caractéristiques d'une distribution : tendance centrale, dispersion, concentration. Caractéristiques de tendance centrale. Caractéristiques de dispersion. Caractéristiques de forme Caractéristiques de concentration

Moyennes, croissance, indices

Les moyennes : Moyenne géométrique, Moyenne harmonique, Moyenne quadratique, Moyenne d'ordre r , La moyenne. Pourcentages et taux de croissance : Définition. Taux de croissance et multiplicateur. Évolutions successives. Évolutions des grandeurs liées. Taux de croissance global et taux de croissance annuel moyen. Les indices. Les indices élémentaires. Les indices synthétiques. Raccords d'indices et indices chaînes. Effet de structure et indice de qualité.

La régression

Définitions générales. Modèle. Les différents types de données. Variable exogène / variable endogène. Linéarité d'un modèle. Terme d'erreur. Étude simultanée de deux caractères statistiques. Notations et définitions. Distributions conditionnelles. Fréquences associées à un couple de variables statistiques et indépendance. Représentations graphiques. Étude des couples de variables quantitatives. Régression et ajustement linéaire. Coefficient de détermination. Coefficient de corrélation linéaire. Qualité d'une régression. Cas particuliers et extensions de la régression simple. Le modèle constant. Le modèle proportionnel. Le modèle à deux variables explicatives. Solution matricielle de la méthode des MCO. Introduction de variables indicatrices et analyse de la variance.

Les chroniques

Généralités. Définitions. Représentation graphique. Évolution d'une chronique. Correction des jours ouvrés. Prévision d'une chronique : définitions. Décomposition d'une chronique. Définition des composantes. Les différents schémas de décomposition d'une chronique. Choix entre les deux schémas de décomposition. Notations (double indexation). Estimation d'une saisonnalité stable lorsqu'on dispose d'une estimation de la tendance. Démarche générale pour caractériser l'évolution d'une chronique. Détermination de la tendance. Remarques introductives. Lissage par moyennes mobiles. Lissage exponentiel. Désaisonnalisation ou correction des variations saisonnières. Principe de la désaisonnalisation. Étapes de la désaisonnalisation. Lissage de Holt-Winters.

Éléments bibliographiques :

- PY, B. (2007), *Statistique Descriptive*, Economica, 5^{ème} édition
PY, B. (2007), *Exercices Corrigés de Statistique Descriptive*, Economica, 3^{ème} édition.
Goldfarb B. et Pardoux C. (2003), *Introduction à la Méthode Statistique, Manuel*, Dunod
Goldfarb, B. et Pardoux C. (2003), *Introduction à la Méthode Statistique, Exercices Corrigés*, Dunod
Bailly P. (1999), *Statistiques descriptives*, PUG
Hubler J. (1996), *Statistiques pour l'économie*, Bréal
Monino J.L., Kosianski J.M. et Le Cornu F. (2000), *Statistiques descriptives*, Dunod

**De la monnaie marchande aux banques modernes :
une histoire financière de la création monétaire****Présentation**

Ce cours s'adresse à des étudiants en économie intéressés par les problématiques historiques et/ou par les questions bancaires et financières, ou à des étudiants en histoire, intéressés par les questions économiques. Le cours éclairera, selon un déroulé globalement chronologique, l'émergence et la structuration des systèmes bancaires occidentaux à partir de la question de l'émission monétaire telle qu'elle est suscitée par la circulation des richesses marchandes. Nous aborderons donc les différentes hypothèses de réalisation d'un échange marchand (bien contre dette) et nous étudierons l'évolution économique et juridique des supports de ces échanges.

Nous nous concentrerons en particulier sur la lettre de change, du point de vue historique, juridique et économique, car c'est à partir de cette matrice marchande qu'émergent progressivement des acteurs qui vont prendre une importance cruciale dans l'économie de la révolution industrielle : les banques. Or ces formes marchandes de l'émission et de la circulation monétaire permettent de comprendre les dynamiques et les caractères spécifiques des banques européennes au 19e et au début du 20e siècle.

Mieux, c'est de ces pratiques que sont issues les doctrines et les instruments juridiques qui commandent, de la fin du 17e siècle au milieu du 20e siècle, «l'art du central banking» (Hawtrey), c'est-à-dire cet ensemble de pratiques découvertes peu à peu et qui se cristallisent dans la notion de banque centrale, dotée de fonctions spécifiques (émission fiduciaire, supervision bancaire, prêt en dernier ressort, financement des États, fixation des taux directeurs, alimentation en liquidité de l'économie).

Ces doctrines et pratiques permettront en particulier, au fil du cours, d'éclairer les interrogations et les instruments mobilisés au cours de la crise financière née en 2007 et qui, du «quantitative easing» aux «mesures non conventionnelles» ont depuis le 19e siècle fait partie de la panoplie usuelle des banques nationales d'émission.

À chaque séance correspond un texte, disponible sur le site Internet du cours, afin de laisser le temps de les étudier. Le cours se compose donc à la fois d'un exposé magistral et de travaux fondés sur des textes historiques ou économiques portant sur les moyens de paiement, les banques, etc. De la sorte, nous pourrons faire ensemble le travail d'interprétation et de compréhension de ces textes.

Plan des séances

Séance 1 – Séance introductive – Programme des séances

Séance 2 – Les «fables» monétaires : La dématérialisation de la monnaie

Séance 3 – Les «fables» monétaires : La genèse de la monnaie et la question du troc

Séance 4 – Commerce, Monnaie, État dans le monde antique méditerranéen

Séance 5 – Les effets de commerce : Naissance et essor

Séance 6 – Les effets de commerce : L'escompte commercial et bancaire

Séance 7 – La naissance des banques d'émission : Le modèle baltique

Séance 8 – La naissance des banques d'émission : La Banque d'Angleterre

Séance 9 – Banque commerciale ou banque d'État? La Banque d'Angleterre

Séance 10 – Banque commerciale ou banque d'État? La Banque de France

Séance 11 – Déclin de l'escompte et nouveaux régimes monétaires

Séance 12 – Préparation à l'examen de fin de semestre

Séance 13 – Conclusion : Monnaie, banques centrales et PDR

Site Web associé au cours : <http://web.me.com/patrice14/>

Françoise DUTHU et Renaud FROSSARD

L'enseignement de Conduite de projet économique et social (CPES) offre deux cours optionnels délivrés semestriellement sous la forme de séminaires interactifs. Dans la suite de la pédagogie d'IES, il propose aux étudiants une méthode intégrée de développement personnel, didactique et cognitif fondée sur l'apprentissage de la conduite de micro-projets d'étude et/ou action à dominante théorique ou pratique. Selon les cas, il les amène à aborder concrètement plus ou moins l'ensemble des phases de conception, de gestion, d'animation, de production, de communication et d'évaluation d'une étude, d'une activité ou d'une entreprise en vue de la formalisation de leurs résultats dans un travail universitaire selon les normes académiques.

Les objectifs, les méthodes et les outils pédagogiques de CPES visent à amener assez «naturellement» les étudiants à approfondir et à valoriser leur expérience de la conduite de projets d'étude-action en vue de les préparer progressivement à mieux :

- Maîtriser les méthodes des sciences économiques et sociales ainsi que les techniques annexes relatives à leurs projets, notamment à travers la production de travaux universitaires menés dans le respect des normes académiques et scientifiques;
- Apprendre à travailler en équipe sur des opérations variées de difficulté croissante en faisant l'apprentissage des réalités de la conduite d'enquêtes et d'études, de la création d'activités, de l'animation d'équipe et de la gestion de projets de plus en plus complexes;
- Développer les capacités et qualités personnelles d'autonomie, de créativité, d'adaptativité et de polyvalence nécessaires pour améliorer leurs possibilités d'orientation et intégration universitaire comme d'insertion professionnelle et de formation future.

Les séminaires de CPES offrent aux étudiants une structure d'accompagnement pédagogique personnalisée centrée sur les différentes phases de conception, de réalisation et d'évaluation de leurs projets d'étude-action, notamment pour :

- Se réunir en groupes de travail par équipes de 2 ou 3 (si possible) et définir librement en accord avec leur enseignant un contrat de projet centré sur une réalité, des motivations, une problématique, des objectifs, des méthodes et un calendrier adapté selon la nature des projets d'étude et/ou d'action.;
- Produire, exposer et discuter régulièrement l'avancement de la réalisation de leurs projets en séminaire ou en ligne sur la base de comptes-rendus et de contributions écrites ou orales en vue de la rédaction d'un rapport semestriel sur les résultats de l'expérience dans un mini-mémoire et un bilan personnel.
- CPES I seul, au choix en S3 ou en S4 [ou en S5] (il est conseillé de s'inscrire en S4 mais de suivre l'enseignement dès S3 comme auditeur libre)
- CPES I + CPES II, respectivement en S3 et S4 (avec l'avantage d'une bonne continuité de travail sur toute l'année)
- CPES I en S4 et CPES II en S5, possibilité de bénéficier de l'encadrement de CPES pour accompagner un projet sur les deux années de L2 (en S4) et de L3 (en S5).

Les étudiants de CPES ont le choix entre deux orientations à dominante principale " Étude" ou " Action" dans les domaines d'application des deux séminaires suivants qui accueillent ensemble les deux modules de niveaux de CPES I et II (voir affichage des horaires et salles à la rentrée) :

CPES-Étude (Françoise Duthu): pour des travaux plus théoriques et/ou des enquêtes portant sur les effets de la globalisation avec les transformations économiques, les problèmes sociaux, les déséquilibres internationaux et les risques écologiques qui les accompagnent en France et dans le Monde.

CPES-Action (Renaud Frossard): pour des projets plus opérationnels portant sur un stage pratique en association ou en entreprise, sur la création, la gestion et l'animation d'activités ou d'entreprises, sur une initiative de développement local ou d'action culturelle, sociale ou sportive, sur un voyage d'étude ou une opération de solidarité internationale.

Olivier FAVEREAU et Françoise LARBRE

Objectifs : *Approfondissement des modèles de référence par une approche historique. Les différentes visions de l'économie sont confrontées aux faits et font ainsi l'objet d'une appréciation critique.*

Partie I – Les modèles canoniques

Les fondements classiques

L'analyse de Marx

L'approche néoclassique

La vision keynésienne

Partie II – Confrontation des modèles canoniques

Les faits stylisés au centre de la confrontation

Confrontation autour des prix et des salaires

 Courbe de Phillips

 Modèle d'équilibre général et concurrence imparfaite

Confrontation autour des salaires réels et de l'emploi

 Salaire réel excessif et modèle néoclassique

 L'approche régulationniste

Éléments bibliographiques :

Partie I

Asimakopulos, A. (éd.) (1988), *Theories of income distribution*, Kluwer Academic Press.

Cartelier, J. (1995), *L'économie de Keynes*, De Boeck Université.

Favereau, O. (1990), « Répartition et inflation », *Encyclopédie économique, Economica*.

Hénin, P.Y. (1995), *L'équilibre macroéconomique*, Economica.

Lavoie, M. (1992), *Foundations of Post Keynesian Economic Analysis*, Edward Elgar.

Lavoie, M. (2004), *L'économie post-keynésienne*, collection Repères, La Découverte.

Leclercq, E. (1999), *Les théories du marché du travail*, coll. Points-économie, Seuil

Partie II

Artus, P. et Morin, P. (1987), *Mécanismes économiques*, Economica.

Boyer, R. (1978), « Les salaires en longue période », *Economie et Statistique*, septembre.

Boyer, R. (2004), *Théorie de la régulation*, collection Repères, La Découverte.

Boyer, R. et Coriat, B. (1989), « De la flexibilité technique à la stabilisation macroéconomique », in P. Cohendet et P. Llerena, eds, *Flexibilité, information et décision*, Economica.

Fitoussi, J.P. (2004), *La démocratie et le marché*, Grasset.

Lordon, F. (1997), *Les quadratures de la politique économique*, Albin Michel.

Lordon, F. (1991), « Théories de la croissance : quelques développements récents », *Revue de l'OFCE*, 36 et 37.

Muet, P.A. (1987), « Chômage et politique économique », in P. Artus, A. Cartapanis et D. Laussel (eds), *Politique économique*, Economica.

Anne-Laure BASDEVANT et Cécile HARDOUIN

Combinatoire : – Ensembles, parties d'un ensemble, cardinaux.– Coefficients binomiaux. Formule du binôme. Tirages avec et sans remise.

Probabilités : – Définition naïve: chance.– ex: pile ou face, jeux de dés, jeux de cartes.– Loi binomiale, loi hypergéométrique.– Insuffisance du modèle naïf: ensembles infinis. loi géométrique.– Définition axiomatique des probabilités.– Lois usuelles discrètes: Bernoulli, Binomiale, Géométrique, Poisson.

Probabilités conditionnelles : Définition. Modèle d'urnes. Formule des probabilités totales. Formule de Bayes.

Indépendance : Définition: indépendance de deux événements, indépendance d'une famille d'événements. Tirages avec et sans remise. Suite d'expériences de Bernoulli indépendantes.

Variables aléatoires discrètes : Définition, exemples, indicatrice. Loi d'une variable aléatoire discrète. Fonction de répartition. Espérance d'une variable aléatoire discrète.– Définition, propriétés, exemples.– Moments d'ordre supérieur, variance. Couple de variables aléatoires discrètes.– Loi jointe, lois marginales, lois conditionnelles.– Moments, covariance.– Variables indépendantes.

Variables aléatoires à densité : Définition, exemples. Fonction de répartition. Espérance. Couples de variables à densité. Loi jointe, lois marginales, lois conditionnelles. Moments, covariance. Variables indépendantes. Lois usuelles à densité. Loi uniforme. Généricité de la loi uniforme. Loi exponentielle. Lois Gaussiennes. Lois de Student et du Chi-deux. Lectures de tables.

Vincent BOUVATIER**Plan du cours**

1. Chapitre introductif : Le système financier
2. Actualisation et capitalisation
3. Taux d'intérêt
4. Les critères de choix d'investissement
5. Principe de l'évaluation des actifs
6. L'évaluation des obligations
7. L'évaluation des actions

Éléments bibliographiques :

Berk J. et P. DeMarzo (2008), *Finance d'entreprise*, Pearson Education

Bodie Z. et R. Merton (2007), *Finance*, Pearson Education

Mishkin F. (1995), *Monnaie, Banque et Marchés financiers*, Pearson Education

Caroline COUDRAT

Objectifs : *L'objectif du cours est de parvenir à une meilleure compréhension du fonctionnement et des enjeux actuels de l'Union européenne.*

L'analyse du processus d'intégration dans ses deux dimensions, approfondissement et élargissement, permet de comprendre la méthode d'intégration retenue : une approche fonctionnelle, une intégration par les marchés (union douanière–grand marché–monnaie unique).

Une présentation du cadre institutionnel permet de cerner l'organisation de l'Union européenne, de préciser les intérêts représentés (l'Union – les États – les citoyens) et de comprendre comment s'opère le processus de décision.

L'analyse des principales dimensions de l'intégration , commerciale, monétaire et budgétaire, ainsi que l'analyse des politiques communautaires permettent d'éclairer les enjeux qui alimentent les débats sur l'Europe.

I – L'Union européenne dans le monde

II – Les fondements de l'identité européenne

III – Gouvernance et prise de décision dans l'UE

IV – L'intégration budgétaire européenne : budget de l'UE et politique budgétaire

V – L'intégration commerciale : de l'union douanière au marché unique

VI – L'intégration régionale : la politique de cohésion économique et sociale

VII – L'intégration monétaire européenne : un bilan de l'euro

Éléments bibliographiques :

Le portail de l'Union européenne : www.europa.eu

Barthe M-A (2006), *Économie de l'Union européenne*, Economica

Farvaque E. Lagadec G. (2002), *Intégration économique européenne* , de Boeck université

Figliuzzi A. (2008), *L'économie européenne*, Bréal, Thèmes et Débats

Trotignon J. (1997), *Économie européenne – Intégration et politiques communes*, Hachette supérieur

MÉTHODES D'ÉCONOMIE MATHÉMATIQUE

Christian BIDARD

Objectifs : *Approfondissement des cours d'algèbre et d'analyse.*

Espaces vectoriels et matrices (révision ...).

Vecteur propres et diagonalisation.

Suites récurrentes.

Matrices positives (Perron-Frobenius) et applications économiques (Leontief, Sraffa)

Application à l'analyse : approximations au premier ordre de fonctions de plusieurs variables

Nathalie FOMBARON et Bruno LEFEBVRE

Objectifs : L'objectif est de prolonger le cours de Microéconomie B en étudiant des situations de concurrence imparfaite. L'hypothèse de concurrence parfaite est utile mais elle n'est pas toujours pertinente lorsqu'il s'agit d'analyser et de comprendre la concurrence à l'œuvre sur de nombreux marchés. Or, faute d'une bonne compréhension de cette concurrence, il est difficile de répondre à des questions aussi diverses que : « Les consommateurs paient-ils trop cher les produits qu'ils achètent ? Faut-il autoriser ou non les fusions ? Doit-on privatiser ? Pourquoi et comment réglementer ? »

Un premier chapitre est consacré à l'étude du monopole, cas extrême de concurrence imparfaite. Une attention particulière est portée au monopole privé (non régulé par l'état) mais sont également étudiés les monopoles publics et /ou naturels, ainsi que le monopole discriminant. Lorsqu'il y a au moins deux firmes en situation de concurrence imparfaite, se pose la question de connaître le résultat de leurs interactions. La théorie des jeux est un outil indispensable pour analyser ces situations, et nous en présentons les bases dans le second chapitre. Ce dernier est concentré sur l'étude des jeux non-coopératifs et est organisé autour de la distinction entre jeux simultanés (l'information des joueurs est imparfaite) et jeux sous forme séquentielle (l'information est parfaite). Les étudiants sont alors en mesure de comprendre ce qui se joue sur des marchés oligopolistiques. Dans un troisième chapitre, il s'agit de savoir en particulier jusqu'à quel point un petit nombre de compétiteurs est incompatible avec une situation concurrentielle, si des positions dominantes sont défavorables aux consommateurs etc . . . L'analyse s'articule autour de la distinction entre concurrence en quantités (duopoles de Cournot et de Stackelberg, cartel, stratégie de prix-limite) et concurrence en prix (duopole de Bertrand).

Chapitre 1. Le monopole

Règle de tarification du monopole privé, indice de pouvoir de monopole, monopoles naturels, monopoles publics (règle de Ramsey-Boîteux), monopole discriminant.

Chapitre 2. Introduction à la théorie des jeux

Jeux sous forme normale, équilibre de Nash, notions de dominances faible et stricte, équilibre par élimination des stratégies strictement dominées, propriétés de l'équilibre (optimalité ? unicité ? existence ?), équilibres en stratégies mixtes.

Jeux séquentiels et Équilibre de Nash Parfait, notion de menace crédible.

Introduction aux jeux répétés (jeux à horizon fini et coopération tacite, jeux à horizon infini, Folk Theorem).

Chapitre 3 La théorie de l'oligopole

Concurrence en quantités (duopole de Cournot, solution coopérative : le cartel, duopole de Stackelberg), barrières à l'entrée non stratégiques, barrières à l'entrée stratégiques (Stratégie de prédation).

Concurrence en prix (duopole de Bertrand et introduction de contraintes de capacité).

Éléments bibliographiques :

Curien N. (2000), *Introduction à la microéconomie, L'étude des marchés*, Les éditions de l'école polytechnique.

Demange G. et J.P. Ponsard (1999), *Théorie des jeux et analyse économique*, PUF.

Binmore, Ken (1992), *Fun and Game*, DC. Heath and Compagny.

Mas-Colell A., M.D. Whinston, J. Green (1995), *Microeconomic Theory*, Oxford University Press.

Myerson R. (1991), *Game Theory*, Harvard University Press.

Picard P. (2002), *Éléments de microéconomie*, 6^{ème} édition, Montchrestien.

Varian H.R. (1995), *Analyse microéconomique*, De Boeck.

Tisse J.F, *Théorie des jeux : une introduction*, [http://www.core.ucl.ac.be/staff/thisse\(micro_{-}licence\).pdf](http://www.core.ucl.ac.be/staff/thisse(micro_{-}licence).pdf)

Hélène RAYMOND

Objectifs : *Il s'agit d'introduire les notions essentielles de finance d'entreprise et de finance de marché afin d'initier les étudiants aux concepts et aux raisonnements financiers. Ce cours ouvre la voie et prépare aux cours de finance plus approfondis de L3 et Master (Marchés de capitaux, Gestion de portefeuille, Politique financière, ...).*

Chapitre 1 : Le bilan : approches financière et fonctionnelle

Section 1. Les grandes masses du bilan comptable.

Section 2. Le bilan fonctionnel.

Section 3. Le bilan financier.

Section 4. Quelques différences et similitudes dans les retraitements du bilan comptable.

Chapitre 2 : Le compte de résultat

Section 1. Les différentes approches.

Section 2. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion.

Section 3. Les retraitements courants à opérer.

Section 4. Quelques limites et difficultés.

Chapitre 3 : Les ratios et l'analyse du risque

Section 1. Quelques ratios courants

Section 2. L'analyse du risque.

Chapitre 4 : La décision d'investissement

Section 1. Critères de choix en l'absence d'incertitude sur les cash flows futurs.

Section 2. Quelques intuitions sur les difficultés liées à l'incertitude.

Chapitre 5 : Le lien avec la finance de marché

Section 1. Évaluation des entreprises

Section 2. Financement par dette ou augmentation du capital

Section 3. Les principaux marchés financiers

Section 4. Thème en fonction conjoncture (si temps suffisant)

Éléments bibliographiques :

d'Arcimoles C.H. et Saulquin J.Y. (2006), *Finance Appliquée*, Vuibert.

Capelle-Blancard G., Couderc N., Vandelanoite S. (2004), *Les marchés financiers en fiches*, Ellipses.

Vernimmen P. (2005), *Finance d'entreprise*, 6^{ème} édition, Dalloz.

Raymond H. (2006), Chapitre 3 de l'ouvrage collectif édité par C. de Boissieu, *Les systèmes financiers: mutations, crises et régulation*, Economica.

Renaud FROSSARD

Objectifs : *Ce cours optionnel d'initiation à l'Économie sociale s'adresse aux étudiantes et aux étudiants désireux de s'informer, de se former, de s'investir et/ou de se renforcer autour des multiples questions posées par l'économie sociale et solidaire en faveur d'une approche plus démocratique, égalitaire et fraternelle des organisations socioéconomiques. Il vise à développer les capacités d'analyse, d'interprétation, de conception, de gestion et d'évaluation des participants dans ces domaines à partir de leurs motivations, de leurs pratiques et de leurs projets, notamment en matière d'associations, de coopératives, de fondations et de mutuelles comme de syndicats, de TPE-PME ou de structures de proximité, informelles, sociales, municipales et autres.*

Sur le plan pédagogique, l'enseignement est proposé sous la forme d'un séminaire interactif d'initiation à la recherche-action coopérative combinant les apports historiques, théoriques et techniques structurés du cours avec les contributions actives des étudiants sur des projets d'étude action. Il leur propose aux et aux étudiants de s'organiser (si possible) en petits groupes autour de contrats pédagogiques définis sur des besoins réels, des activités existantes ou des initiatives nouvelles en relation avec un chapitre du cours. Le cours sera ainsi orienté, complété et illustré de manière vivante à travers l'analyse critique des situations vécues ou projetées présentées par les participants à partir d'exposés et de partage d'expériences.

L'évaluation des connaissances et la notation sont effectuées sur la base d'exposés en cours portant sur un problème théorique et/ou pratique défini avec l'enseignant dans un domaine d'économie sociale correspondant au contrat de projet de rapports individuels ou collectifs relatifs aux engagements du contrat de projet comprenant un mini-mémoire et un bilan personnel. Des outils en ligne d'appui pédagogique et de documentation sont mis à disposition des étudiants désireux d'approfondir l'expérience en matière de documentation, de partage des connaissances et de communauté apprenante sur un site dédié en cours de développement (cf. informations données en cours).

Chapitre 1 – Introduction générale

Présentation de l'enseignement ; Position épistémologique ; Différentes notions de l'économie sociale ; Perspective historique ; Principes fondateurs et concepts généraux ; Double qualité ; Idéaux et réalité ; Économie sociale et économie solidaire ...

Chapitre 2 – Principales formes juridiques, anciennes, proches, lointaines ou nouvelles

Associations et fondations ; Syndicats et comités d'entreprise ; Coopératives diverses ; Mutuelles d'assurance et de santé ; Autres formes juridiques ; Économie domestique ; Pratiques informelles ...

Chapitre 3 – Formes anciennes, lointaines, exotiques, proches et nouvelles

Monastères ; Kolkosz ; Kibboutz ; Communes populaires ; Autogestion ; Coopératives villageoises d'Afrique ; Communautés amérindiennes ; Communautés Internet du Web 2.0 ...

Chapitre 4 – Approche sectorielle et domaines d'activités

Banque, assurance et santé ; Action sanitaire et sociale ; Enfance et éducation ; Jeunesse et sport ; Information et communication ; Arts et culture ; Pêche, agriculture et agro-industries ; Commerce et consommation ; Services de proximité ; Artisanat et industrie ; Énergie, logement et transport ; Coopération internationale ...

Chapitre 5 – Questions transversales, enjeux de société et innovation sociale

Civisme, citoyenneté et démocratie ; Exploitation et aliénation ; Consommation et Production ; Joies et souffrances au travail ; Bénévolat et Salarariat ; Territoire et développement local ; Solidarité internationale ; Écologie et environnement ; Technologies de l'information et de la communication ...

Éléments bibliographiques :

Batifoulier Philippe (1995), *L'économie sociale*, coll. Que sais-je ?, PUF

Desroche Henri (1976), *Le projet coopératif*, Ed. Ouvrières

Draperi Jean-François (2008), *Comprendre l'économie sociale*, Dunod

Vienney Claude (1980-1982), *Socio-économie des organisations coopératives*, Tomes 1 & 2, Ed. Coopérative d'information et d'édition Mutualiste

Alternatives économiques (2006), *L'économie sociale de A à Z*, hors série n° 22, janvier

Université Paris Ouest
U.F.R. SEGMÍ
200 avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX
<http://www.u-paris10.fr>